



**Nouveau sur la commune :  
un parcours de disc golf**



# Le Petit Capellau

## Le Mot du Maire

page 3

## Informations Municipales

- Relevé des délibérations du conseil municipal ..... p.4 et 5
- Le budget 2022 ..... p.6 et 7
- Le Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire a fait étape à La Chapelle-Saint-Aubin ... p.8 et 9
- Un vélo géant à l'entrée de la commune ..... p.9
- Une belle mobilisation pour l'Ukraine ..... p.10
- Retour du Grand Prix Cycliste de la municipalité ..... p.10
- Les sorties pédestres du 1<sup>er</sup> mai ont fait leur retour ..... p.11
- 8 mai 2022 - Cérémonie de la Victoire 1945 ..... p.11
- Démarchage abusif : restons vigilants ! ..... p.12
- Opération Tranquillité Vacances ..... p.12
- Du nouveau pour mes démarches ..... p.12
- Le préfet en visite à La Chapelle-Saint-Aubin ..... p.13
- Du nouveau sur la commune : un parcours de disc golf ..... p.14

## Cadre de Vie

- Embellissement de la commune ..... p.15
- Récupération de l'eau de pluie ..... p.15
- Travaux sur le terrain de football ..... p.16
- Éco-pâturage - Les moutons et les brebis sont de retour ..... p.16
- Une ruche sur le toit de la Mairie ..... p.16
- Comportement citoyen ..... p.17
- ACTINORD - Un nouveau site d'activité sur la commune ..... p.18
- Trotinettes électriques ..... p.18
- Pourquoi la municipalité a-t-elle décidé de limiter la vitesse à 30 km/h ? ..... p.19
- L'éclairage public est éteint sur la rocade depuis le 25 mai ..... p.19

## Vie Sociale

- Le foyer de vie des Hautes Fontaines récompensé ..... p.20
- L'association Opération Bouchons 72 ..... p.20
- Le CCAS - "Sortir de chez soi" : un véritable succès !! ..... p.21
- Plan de prévention des risques d'une canicule ..... p.21

## Enfance - Jeunesse

- Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes ..... p.22
- Les loisirs pour la jeunesse ..... p.23

## Vie Culturelle

- Une saison culturelle en demi-teinte ..... p.24
- La bibliothèque municipale ..... p.25

## Vie Associative

- Amicale Accordioniste ..... p.26
- Génération Mouvement ..... p.26
- ARC Randonnée ..... p.27
- L'Hémiole - École de Musique ..... p.27
- Union Syndicale Apicole Sarthoise ..... p.28
- Les Amis de Saint-Christophe ..... p.29
- ARC - Atelier de recherche en histoire locale ..... p.30

## Vie Sportive

- ASCA Omnisports ..... p.31
- ASCA section Tennis/Padel ..... p.31
- ASCA-Lavardin section Tennis de Table ..... p.32
- ASCA section Danse ..... p.32
- ASCA section Gym ..... p.33
- ASCA section Volley ..... p.33

## A noter sur votre agenda

- Infos pratiques ..... p.34
- État civil ..... p.34

## La Chapelle-Saint-Aubin utile

### Bulletin d'informations municipales quadrimestriel

**Directeur de la publication :** Monsieur Le Maire

**Conception et réalisation :** commission Communication et Services Municipaux

**Photos et illustrations :** ville de La Chapelle-Saint-Aubin et associations, sauf mention

**Distribution :** conseil municipal et bénévoles **Dépôt légal :** à parution

**Impression :** K'Prim Impressions - 168, route de Beaugé 72 000 Le Mans

Papier PEFC et encres végétales **Tirage :** 1 400 exemplaires

**Illustration couverture :** nouvelle activité le disc golf



page 35



Chères Capellaubinoises,  
Chers Capellaubinois,  
Chers amis.

La pandémie, qui nous a privés durant deux années de liberté, semble s'essouffler grâce à la vaccination mais le total relâchement n'est pas encore d'actualité.

Monsieur le Préfet de la Sarthe s'est déplacé à la Mairie le mercredi 11 mai pour nous présenter le plan d'urgence visant à réduire le délai de délivrance des titres d'identité.

En Sarthe, il faut attendre quatre mois pour obtenir une carte d'identité ou un passeport.

Depuis le début du mois de mai, un nouveau praticien de santé s'est installé au 56, rue de l'Europe. Il s'agit du docteur Benjamin Mazy.

Le conseil municipal a validé le projet de construction d'un cabinet dentaire. Il permettra d'accueillir deux dentistes. Les travaux devraient débuter cet automne pour une ouverture l'été 2023.

Avec le concours de Cénovia, nous allons installer des ombrières sur l'ancienne piste d'athlétisme, sur le terrain de boules près du complexe sportif mais aussi sur le troisième parking du site de Saint-Christophe le long de l'autoroute.

Toujours dans le domaine des travaux et après le remplacement de la chaudière de la Ferme de Saint-Christophe, c'est maintenant celle de la Maison Pour Tous, desservant également le restaurant scolaire qui doit être changée, ce qui permettra de faire des économies d'énergie et de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>.

Concernant le budget 2022, le conseil municipal a été très prudent face au niveau d'inflation inconnu. Vous pouvez le consulter en pages 6 et 7 de ce bulletin.

Enfin, je tiens à remercier personnellement tous les Capellaubinois qui se sont mobilisés pour apporter une aide aux Ukrainiens.

L'été s'annonce très chaud voire caniculaire. Le CCAS est à votre disposition et les personnes du 3<sup>ème</sup> âge qui souhaitent être appelées, doivent s'inscrire en Mairie.

Je vous souhaite de très bonnes vacances.

Joël LE BOLU,  
Maire de La Chapelle Saint Aubin,  
Vice-président de Le Mans Métropole.

## Relevé des délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni **les 28 février et 14 avril 2022**.

Les procès-verbaux sont consultables en Mairie et sur le site Internet de la commune [www.lachapellesaintaubin.fr](http://www.lachapellesaintaubin.fr), rubrique "Conseil municipal", dossier "Réunions de Conseil".

Les séances ont porté sur les thématiques suivantes : l'administration générale, les finances, les affaires immobilières et l'urbanisme.

### L'Administration Générale

e-primo

#### Adhésion au groupement de commandes "e-primo" 2022-2026

L'adhésion au groupement de commande "e-primo" qui a été proposée par le rectorat de l'académie de Nantes pour la période 2022-2026 et qui permet la dématérialisation des échanges entre élèves, parents et enseignants a été adoptée.



### Les Finances

#### Subventions

- Le montant total des subventions octroyées s'élève à 140 022 € pour les associations (cf détail [page 7](#)) et 9 478 € à titre de réserve pour des affectations ultérieures.
- Une subvention de 22 161,44 € a été octroyée au SIVOM de l'Antonnière pour l'enseignement musical dispensé par l'association École de Musique de l'Antonnière - l'Hémiole.
- La subvention de 8 000 € a été reconduite pour le Centre Communal d'Action Sociale.

#### Taux d'imposition 2022

L'année 2022 sera marquée par une revalorisation des bases de 3,4 % pour les locaux d'habitation et industriels, pour les locaux relevant de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et pour les locaux professionnels et commerciaux. Les taux d'imposition communaux, inchangés depuis 1998, ont été reconduits pour un produit attendu de 2 189 386 €.

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Taux 2022	Produit attendu
Taxe foncière (bâti)	5 910 000 €	28,69 %	1 695 579 €
Taxe foncière (non bâti)	58 100 €	34,40 %	19 986 €
Contribution foncière des entreprises	3 595 000 €	13,18 %	473 821 €

#### Budget 2022

Le budget 2022 s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 7 445 000 € en section de fonctionnement et à la somme de 5 065 000 € en section d'investissement.

Il est présenté dans le détail [pages 6 et 7](#).





## Les Affaires Immobilières

### **Construction du cabinet dentaire**

Le conseil municipal a approuvé l'avant-projet définitif relatif à la construction d'un cabinet dentaire ainsi que le plan de financement et les modalités de location.

#### **Avant-projet définitif**

Celui-ci situé à l'angle des rues de Paris et de Bruxelles aura une emprise au sol de 192,86 m<sup>2</sup> pour 165 m<sup>2</sup> utiles comprenant un accueil avec bureau, une salle d'attente et un sanitaire, deux salles de soins principales indépendantes avec, au centre, un espace de stérilisation partagé et un troisième cabinet plus petit, une salle de radiologie, deux vestiaires-sanitaires, une salle de repos, un local ménage et un placard archives ainsi qu'un sous-sol de 31 m<sup>2</sup>.

#### **Plan de financement**

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève ainsi à 512 400 € HT (travaux : 427 000 € + ingénierie et avenants 85 400 €), soit au total 614 880 € TTC.

- État : dotation de soutien à l'investissement local sur la base de 35 % du coût hors taxes des travaux soit 149 450 € ;

### **Installations d'ombrières**

Ces installations constituées de poteaux en acier et recouvertes de panneaux photovoltaïques allient l'amélioration du confort des utilisateurs en abritant du soleil et de la pluie et la production d'énergie solaire redistribuée dans le réseau d'électricité ou consommée par les bâtiments attenants.

Le conseil a émis un avis favorable à la poursuite des démarches relatives au projet d'installation d'ombrières sur les sites du complexe sportif Raoul Rousselière et Saint Christophe.

- Région Pays de la Loire : aide régionale d'urgence pour le maintien des professionnels de santé de 50 000 € ;

- Conseil départemental : convention de relance Territoires – Département 2020-2022 de 44 676 € ;

- Le Mans Métropole : fonds de concours spécifique à négocier sur la base de 30 % du coût hors-taxes des travaux de 128 100 € ;

- Commune : autofinancement de 242 654 €.

#### **Modalités de location**

La commune louera le cabinet dentaire à la Société Civile de Moyens (SCM) qui sera créée par les dentistes dans le courant de l'été 2023 pour un loyer estimé à 11 € TTC/m<sup>2</sup> avec une franchise totale jusqu'au 31 décembre 2026 destinée à favoriser l'installation des praticiens.



### **Rénovation de la chaufferie de la Maison Pour Tous**

La rénovation de la chaufferie de la Maison Pour Tous desservant également le Restaurant Scolaire, qui permettra de réaliser des économies tant sur la consommation de gaz et d'électricité que sur le coût d'exploitation ainsi qu'une diminution du CO<sub>2</sub>, a été approuvée par le conseil municipal pour un montant prévisionnel de 132 000 € TTC.

## L'Urbanisme

### **Convention d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols et dématérialisation des autorisations d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner**

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme, répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. Il s'inscrit dans une démarche qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique.

En conséquence, l'actualisation de la convention d'instruction des actes d'urbanisme entre la communauté urbaine Le Mans Métropole et la commune ainsi que la mise en œuvre d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme ont été adoptées.

# LE BUDGET 2022

DE LA COMMUNE DE  
LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN  
Conseil municipal du 14 avril 2022

## Budget 2022 de la commune

Le Budget 2022 s'équilibre à **12 510 000 €** dont :

- **7 445 000 €** en section de Fonctionnement
- **5 065 000 €** en section d'Investissement

Le retour de l'inflation à un niveau inconnu depuis plusieurs décennies a conduit le conseil municipal à faire preuve de prudence en provisionnant 210 000 € de plus qu'en 2021 pour faire face à l'augmentation de l'énergie et des autres fournitures notamment alimentaires pour le restaurant scolaire.

**2 776 000 €**

Provenant des impôts et des taxes

**110 000 €**

Provenant des produits des services et du domaine

**5 000 €**

Venant des reprises de provisions semi-budgétaires

**4 000 €**

Émanant de l'atténuation de charges

**128 000 €**

Résultant des autres produits de gestion

**220 000 €**

Résultant des dotations et des participations

**2 059 €**

Émanant des produits exceptionnels

**4 199 941 €**

Venant de l'excédent antérieur reporté

### Les recettes

### Les dépenses



La section  
de Fonctionnement  
**7 445 000 €**

**5 000 €**

De dotations aux provisions semi-budgétaires

**1 677 €**

Destinés aux charges financières

**40 000 €**

Réservés à l'atténuation de produits

**1 300 000 €**

Dédiés aux charges à caractère général

**3 950 000 €**

De virement à la section d'investissement

**150 000 €**

Réservés aux dépenses imprévues

**1 460 000 €**

Pour les charges de personnel

**192 033 €**

Dédiés aux amortissements

**56 290 €**

De charges exceptionnelles

**290 000 €**

Destinés aux autres charges de gestion courante



**1 471 €**

Venant de la taxe d'aménagement

**333 900 €**

Résultant du fonds de compensation de la TVA

**3 950 000 €**

Émanant du virement de la section de fonctionnement

**432 563 €**

Émanant des subventions d'investissement

**65 629 €**

Provenant de l'excédent de fonctionnement capitalisé

**71 404 €**

Provenant de l'excédent d'investissement reporté

**18 000 €**

Venant des immobilisations en cours

**192 033 €**

Résultant des amortissements

**Les recettes  
(dont report 356 966 €)**

**La section d'Investissement  
5 065 000 €**



**Les dépenses  
(dont report 494 000 €)**

**220 000 €**

Dédiés aux dépenses imprévues

**3 364 €**

Réservés aux immobilisations incorporelles

**60 000 €**

Destinés au remboursement du capital emprunté

**1 058 469 €  
dont report 38 469 €**

Réservés aux immobilisations corporelles

**3 743 167 €  
dont report 455 167 €**

Destinés aux opérations individualisées

**Principales opérations individualisées**

- Nouvelle mairie **349 534 €** ;
- Mobilier nouvelle mairie **12 000 €** ;
- Chaufferie Maison Pour Tous et Restaurant Scolaire **135 352 €** ;
- Cabinets dentaires **738 528 €** ;
- Gendarmerie **300 000 €** ;
- Drainage terrain de football **120 000 €** ;
- Accessibilité Halle de Tennis **150 000 €**.

**Détails des immobilisations corporelles**

- Terrains nus **25 000 €** ;
- Terrains de voirie **500 €** ;
- Terrains bâtis **600 000 €** ;
- Cimetière **30 000 €** ;
- Autres agencements et aménagements **4 000 €** ;
- Hôtel de ville **4 000 €** ;
- Bâtiments scolaires **8 000 €** ;
- Autres bâtiments publics **88 000 €** ;
- Installations de voirie **6 000 €** ;
- Autres installations techniques **60 000 €** ;
- Matériel de bureau et informatique **19 536 €** ;
- Mobilier **92 500 €** ;
- Autres immobilisations corporelles **120 933 €**.

**Pour l'année 2022, le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 140 022 €.**

• Amicale Sportive de La Chapelle Saint Aubin :	<b>45 132 €</b>	• Conseil Local des Parents d'Élèves :	<b>1 300 €</b>
• ASCA (concours spécifique pour mobilier, matériel et récompenses) :	<b>11 714 €</b>	• Avenir Réalité La Chapelle Saint Aubin (ARC) :	<b>1 200 €</b>
• Comité d'organisation du Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire : (ville de départ et d'arrivée de la 4 <sup>ème</sup> étape)	<b>21 300 €</b>	• ASCA Country :	<b>1 000 €</b>
• Les Amis de Saint Christophe :	<b>18 000 €</b>	• Les Petits Bourdons :	<b>1 000 €</b>
• Les Amis de Saint Christophe (concours spécifique pour mobilier) :	<b>1 148 €</b>	• Les Restos du Coeur de la Sarthe :	<b>1 000 €</b>
• Accueil Éducatif Extra Scolaire :	<b>16 000 €</b>	• AFM Téléthon délégation de la Sarthe :	<b>1 000 €</b>
• Accueil Éducatif Extra Scolaire (séjour neige) :	<b>4 000 €</b>	• Encourage'Mans :	<b>800 €</b>
• Coopérative scolaire :	<b>4 600 €</b>	• Club des Retraités - Générations Mouvement :	<b>550 €</b>
• Coopérative scolaire (achat de jouets de Noël) :	<b>400 €</b>	• Les P'tits Lutins de Saint Aubin :	<b>500 €</b>
• Fédération Nationale de Protection Civile (soutien à l'Ukraine) :	<b>2 368 €</b>	• Poétic Alix :	<b>500 €</b>
• Vélo Club de Conlie (grand prix de la municipalité) :	<b>2 200 €</b>	• Les Capel Singers :	<b>500 €</b>
• Pain contre la Faim :	<b>1 500 €</b>	• Section locale UNC-AFN-Soldats de France :	<b>400 €</b>
• Union Syndicale Apicole Sarthoise :	<b>1 500 €</b>	• Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers :	<b>100 €</b>
• Union Syndicale Apicole Sarthoise : (installation d'une ruche et d'un essaim sur le toit de la nouvelle mairie)	<b>250 €</b>	• Antonnière Judo Club	<b>60 €</b>

## Le Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire a fait étape à La Chapelle-Saint-Aubin



Les coureurs prêts à en découdre.

Après deux années d'absence en raison de la pandémie de Covid-19, la 68<sup>ème</sup> édition du Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire s'est déroulée sur les routes sarthoises du 5 au 8 avril dernier.

La course par étapes s'est élancée de Mamers, qui accueillait également l'arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape. Puis, lors des trois jours suivants, les coureurs se sont disputé la victoire au Lude, à Sablé-sur-Sarthe et enfin à La Chapelle-Saint-Aubin.

C'est un plateau de participants relevé qui s'étaient donné rendez-vous au départ du Circuit de la Sarthe avec 19 équipes dont les dix meilleures équipes françaises.

### La météo comme juge de paix

Les organismes ont souffert pendant ces quatre jours de course. La pluie et le vent étaient au programme et les coureurs ont eu peu de répit. Sur 108 partants à Mamers, seulement 64 ont rallié l'ultime arrivée à La Chapelle-Saint-Aubin.

Sur cette dernière étape, qui a vu le triomphe d'Olav Kooij, les conditions climatiques auront joué un rôle important tant pour les coureurs que pour les organisateurs.

Au niveau de la préparation puisque les bénévoles qui avaient installé les panneaux publicitaires sur les barrières de la ligne d'arrivée ont dû les enlever peu avant le départ à cause des violentes rafales. Il en a été de même pour l'écran géant qui devait animer l'aire d'arrivée mais mis hors service en raison de l'humidité ambiante.

Conséquence aussi pour les stands buvette tenus par les sections Foot et Cyclo de l'ASCA et la Fédération Sportive et Gymnique du Travail qui se les partageaient et qui n'ont eu que très peu de clients.

Les organisateurs ont même décidé de réduire la distance de la dernière étape en supprimant quatre tours de circuit soit presque 40 kilomètres en moins

Le départ était donné à 11 heures devant très peu de spectateurs. Pendant ce temps, le vent a chassé les nuages et laissé place au soleil, suffisamment pour attirer un public de connaisseurs. Malheureusement la pluie s'invitait de nouveau pour l'arrivée.



Brève éclaircie avant le déluge.



Malgré la pluie, les passionnés étaient au rendez-vous.



Victoire d'Olav Kooij devant Xandro Meurisse.



## Olav Kooij gagne la dernière étape et le classement général



Les lauréats de l'épreuve 2022 accompagnés par Gérard Galpin, Conseiller Départemental, Véronique Rivron, Conseillère Départementale, Christelle Morançais, Présidente de la région Pays de la Loire, et Gérard Feuvrier, Président du comité d'organisation (de gauche à droite).

Malgré les conditions climatiques, dès le début de l'étape, les premières échappées fusent pour donner une course animée. Toutefois, malgré la prudence des coureurs, une chute s'est produite dans le peloton à quatre kilomètres de l'arrivée, entraînant une vingtaine de coureurs au sol, dont le Danois Mads Pedersen, leader de la course.

Le peloton est totalement désorganisé, Olav Kooij en profite et devance Xandro Meurisse au sprint et est ainsi déclaré vainqueur au classement général.

Cette édition 2022 a vu le maillot vert du classement aux points remporté par Mads Pedersen, le maillot blanc de la combativité par Valentin Ferron et le maillot rose du meilleur grimpeur par Mael Guegan.

À 20 ans, Olav Kooij restera dans l'histoire du cyclisme comme étant le dernier vainqueur du Circuit de la Sarthe, la Région reprenant le flambeau avec le Tour des Pays de La Loire dès 2023.

En effet, à l'issue de la course, Gérard Feuvrier, Président du comité d'organisation du cycliste Sarthe-Pays de Loire, et Christelle Morançais, présidente de la région Pays de la Loire, annonçaient le passage de témoin entre l'actuelle équipe organisatrice et la Région afin de donner un nouveau souffle à l'épreuve. La course, qui devrait s'appeler Tour de la Région des Pays de la Loire, bénéficiera d'un budget plus important, empruntera les cinq départements et sera retransmise à la télévision.

À 76 ans, Gérard Feuvrier entend quitter la présidence, mais restera actif dans l'équipe organisatrice, aux côtés de son épouse Jocelyne.



Gérard Feuvrier, Président du comité d'organisation

## Conditions météorologiques dantesques, scénario renversant, vainqueur de 20 ans... La dernière étape du Circuit de la Sarthe 2022 fut un succès

La municipalité tient à remercier chaleureusement les quatre-vingts bénévoles du club Cyclo de l'ASCA et de la FSGT du CE Renault qui ont été mis à contribution pour assurer la sécurité sur le circuit final en plus de la gendarmerie et des motards de Le Mans Sarthe Motos.

Un grand merci également aux bénévoles qui ont tenu dans des conditions exécrables les deux buvettes installées sur l'aire d'arrivée.

Ainsi que le Garage ARPLUS, la société M-Loc et la municipalité d'Allonnes pour leur aide matérielle tout comme les municipalités de La Milesse et de Trangé pour les nuisances causées aux administrés lors du passage des coureurs.

## Un vélo géant à l'entrée de la commune

Difficile de passer à côté de ce vélo géant installé à l'occasion du circuit cycliste de la Sarthe à l'entrée de la commune, près de l'Espace Culturel "l'Orée du Bois", tant il est imposant par sa taille et son originalité.

Pour marquer d'une manière originale l'arrivée de l'étape finale du circuit, les élus ont fait appel à un bricoleur nommé Pierre Lego.

Passionné de vélo mais aussi ancien membre actif de l'ASCA Cyclo pendant une quinzaine d'années, Pierre Lego a répondu favorablement à la demande de la municipalité.

Passionné de vélo ce bricoleur l'avait créé pour le tour de la Sarthe cyclotourisme et les 30 ans du club cyclo de La Chapelle-Saint-Aubin portant de ce fait les couleurs rouge et blanc de la section locale...

Et depuis, ce fameux vélo est très demandé : aux semaines fédérales de cyclo, en FSGT, à la course de Tennie tous les ans... La cerise sur le gâteau fut son exposition lors du passage du Tour de France en Mayenne en 2021.

Reste maintenant à l'entretenir mais le passionné ne compte pas ses heures.





Crédit photo - Ouest France

Caroline, agent à l'accueil de la mairie, et Martine Breton, adjointe, recueillient les dons de la part des Capellaubinois.

## Une belle mobilisation pour l'Ukraine

### Face à l'urgence humanitaire en Ukraine, la solidarité était au rendez-vous !

Depuis le 24 février 2022, l'invasion militaire russe en Ukraine a déclenché une grave situation d'urgence humanitaire pour les populations.

Comme beaucoup de collectivités, la commune avait donc décidé d'organiser au début du mois de mars une collecte de dons, en lien avec la Protection Civile et l'Association des Maires de France, afin d'apporter une aide aux Ukrainiens contraints de fuir leur pays.

Les Capellaubinoises et les Capellaubinois, les associations, les entreprises et les professionnels de santé ont fait preuve d'une grande générosité en déposant couvertures, sacs de couchage, lits de camp, produits d'hygiène et médicaux en mairie.

Tous les dons étaient ensuite déposés dans un centre de collecte de 300 m<sup>2</sup> mis à disposition par la commune de Changé pour être ensuite acheminés gratuitement vers la Pologne.

Un registre fourni par la préfecture était également disponible en mairie pour recueillir les coordonnées des habitants prêts à héberger des familles ukrainiennes.

Il est à noter, que le conseil municipal, lors de sa réunion publique du 14 avril dernier, a alloué une subvention de 2 368 € à la Fédération Nationale de Protection Civile en soutien à l'Ukraine. Cette somme équivaut à 1 € par habitant.

Les maires de Le Mans Métropole ont également voté un don de 40 000 € à différentes associations solidaires présentes sur le terrain : 10 000 € à la Croix Rouge, 10 000 € au Secours Populaire et 20 000 € au profit du Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales.

## Retour du Grand Prix Cycliste de la Municipalité

Après deux ans d'absence, ce fut les retrouvailles entre le public de La Chapelle-Saint-Aubin et le Vélo-Club de Conlie à l'occasion du Grand Prix Cycliste de la Municipalité le dimanche 27 mars dernier.

La journée servait de support aux finales des différents challenges soutenus par les partenaires habituels du VCC avec à partir de 12h30 les plus jeunes et à 15h00 les juniors et seniors, sur l'exigeant circuit de six kilomètres dans les rues de la commune. Les minimes devaient le parcourir quatre fois, les cadets huit fois et les juniors-seniors seize fois.



Départ de la course Juniors-Seniors



Arrivée victorieuse de Théo Cante

La course Minimes disputée par 37 jeunes cyclistes a vu la victoire de Mattis Lebreton (Le Mans SV) devant Quentin Ferre-Chaerles (CS Bonneville) et Fabien Coxall (VC Ferté Macé), tandis que dans la catégorie Cadets, Antoine Ferdinand (CS Mainvilliers) remportait l'épreuve courue par 45 engagés devant Clément Hebe (VS Fertois) et Donovan Pichot (UV Rai Aube).

L'épreuve Juniors-Seniors disputée par 71 coureurs a été remportée par Théo Cante (Verrière AC). Anthony Roturier (Beaupréau VS) et Gwénaél Fernier (UC Montgesnoise) complètent le podium.

La municipalité tient à remercier, pour la formidable organisation, le Vélo Club de Conlie, en particulier Damien et René Dreux pour leur investissement, ainsi que le public venu encourager et soutenir les sportifs.



## Les sorties pédestres du 1<sup>er</sup> mai ont fait leur retour

Après deux années d'interruption, les sorties pédestres étaient de retour à La Chapelle-Saint-Aubin ce dimanche 1<sup>er</sup> mai.

La municipalité en collaboration avec l'ARC Randonnée avait convié toutes les personnes intéressées à découvrir, sur des circuits adaptés, les sentiers pédestres et le patrimoine de la commune.

Le matin, une centaine de personnes se sont retrouvées à Saint Christophe pour déambuler autour du village sur un parcours de 9 km entrecoupé d'un arrêt ravitaillement au lieu-dit "Les Douets Chauds" qui aura donné l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'activité du Rucher École grâce à Luc Rigal, président de l'association.

Après cette halte, les randonneurs ont pris la direction du bois de Saint Christophe où les attendait le traditionnel apéritif offert par la municipalité suivi d'un pique-nique ouvert à tous.

L'après-midi, 25 participants se sont de nouveau mis en marche pour un second circuit d'environ 5 km, permettant de conclure cette journée somme toute très agréable et très conviviale.

La municipalité tient à remercier l'ARC Randonnée pour avoir assuré l'encadrement des randonneurs et vous donne rendez-vous l'année prochaine !



Luc Rigal présente les activités du Rucher École.

## 8 mai 2022 Cérémonie de la Victoire 1945

Depuis la Maison Pour Tous, c'est par un temps ensoleillé que le cortège a pris place derrière les porte-drapeaux de la section locale UNC-AFN pour se rendre au Monument aux Morts afin de commémorer la Victoire 1945.

Après un dépôt de gerbes devant la stèle par Monsieur le Maire de la commune en présence du président de la section, du Conseil Municipal Jeunes, du Conseil Municipal, des personnalités civiles et militaires, des représentants des associations locales et des capellaubinois, lecture a été donnée du message de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

La manifestation s'est poursuivie par la Sonnerie aux Morts, une minute de silence et la Marseillaise.

Un vin d'honneur à la Maison Pour Tous clôturait cette matinée du souvenir.



Lecture du message par Monsieur le Maire.

## Démarchage abusif : restons vigilants !

Pour information, la commune de La Chapelle-Saint-Aubin ne délivre jamais son autorisation à un mandataire pour le démarchage.

Certaines entreprises utilisent des techniques de démarchage abusif, parfois d'escroquerie à l'égard des particuliers, souvent vulnérables, pour obtenir la signature de contrats ou l'achat de produits.

**Restez vigilants !**



### Marre du démarchage par téléphone ?

BLOCTEL est un service d'opposition au démarchage téléphonique 100% gratuit.

L'inscription au service est valable pour une période de 3 ans renouvelable.

Rendez-vous sur : [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)



Contre les cambriolages,  
les bons réflexes !

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



## Opération Tranquillité Vacances

A l'occasion des vacances, la Gendarmerie et la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Sarthe reconduisent l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Des patrouilles de gendarmerie, dans le cadre de leurs missions, assureront des passages fréquents sur les domiciles signalés.

Ce dispositif, totalement gratuit, n'est pas incompatible avec les actions éventuellement mises en oeuvre au sein du voisinage (ramassage du courrier, ouverture des volets durant l'absence du propriétaire, ...).

Les particuliers amenés à quitter leur domicile peuvent signaler leur absence en gendarmerie.

Pour ce faire vous devrez télécharger le formulaire OTV en allant sur le site de la préfecture à l'adresse :

<http://www.sarthe.gouv.fr/operation-tranquillite-vacances-a1589.html> et le déposer en gendarmerie ou l'envoyer par courrier.

Ainsi, au cours de leurs patrouilles, les gendarmes effectueront une surveillance de votre habitation.

## Du nouveau pour mes démarches

Dorénavant, les démarches de certificat d'immatriculation se font uniquement en ligne.

**Vous pouvez les effectuer :**

✓ Sur le site de l'ANTS qui a entièrement été revu afin de faciliter les démarches : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

✓ Avec l'aide d'un professionnel habilité, sur le site des garagistes dans la Sarthe : <https://www.vroomly.com/garage-72/>

**Soyez vigilants !**

De nombreux sites frauduleux circulent sur Internet : consultez la notice explicative en scannant ce QRCode pour éviter les arnaques.



En cas de perte de carte grise, retrouvez dans le guide pratique comment faire votre demande de duplicata en scannant ce QRCode.

## la carte grise à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches





## Le préfet en visite à La Chapelle-Saint-Aubin

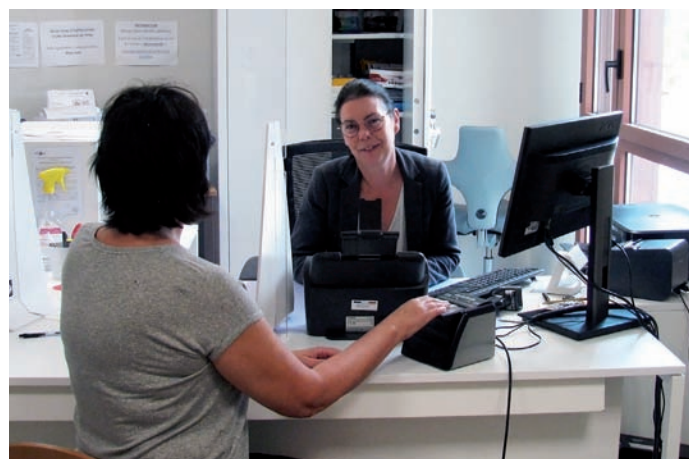
M. Emmanuel Aubry, préfet de la Sarthe, s'est rendu le mercredi 11 mai dernier à la mairie de La Chapelle-Saint-Aubin afin de présenter le plan d'urgence visant à réduire les délais de délivrance des titres d'identité en présence de M. Emmanuel Franco, président de l'Association des Maires de la Sarthe et de M. Joël Le Bolu, maire de la commune.

En Sarthe, il faut attendre en moyenne quatre mois pour obtenir sa carte d'identité ou son passeport car les sarthois font de plus en plus de demande ces derniers temps.

Selon la Préfecture, le délai pour avoir un rendez-vous serait passé de 11 jours en janvier à 110 à 120 jours en mai. Pour réduire ce délai, le préfet a donc présenté plusieurs dispositifs pour revenir à des délais raisonnables dans le département. La Sarthe possède 29 dispositifs de recueil et devrait en mettre en service quatre supplémentaires avec une augmentation du personnel en préfecture pour ouvrir de nouvelles plages de rendez-vous. Ainsi à la préfecture de la Sarthe, six agents ont été embauchés ce qui porte l'effectif à 30 personnes. Elles travaillent toutes pleinement à la gestion des dossiers des titres d'identité.



M. Joël Le Bolu, M. Emmanuel Aubry et M. Emmanuel Franco (de gauche à droite).



La Sarthe dénombre 29 dispositifs de recueil de demande de documents d'identité comme ici en mairie de La Chapelle-Saint-Aubin.

Pour essayer de désengorger les plannings de rendez-vous, le préfet du département Emmanuel Aubry donne d'autres conseils : *"si refaire sa carte d'identité n'est pas une urgence, attendez. Une carte reste valable cinq ans après son expiration si on était majeur au moment d'en faire la demande."*

D'habitude, ce délai supplémentaire ne s'applique pas aux personnes qui ont formulé une demande de carte d'identité lorsqu'elles étaient mineures. Au vu du contexte actuel, leur carte d'identité reste exceptionnellement valable pour le passage des examens et l'inscription au permis de conduire.

Emmanuel Aubry pointe aussi du doigt les "nomades administratifs". Ces personnes qui prennent rendez-vous dans plusieurs mairies pour obtenir le créneau le plus tôt possible et oublient d'annuler les autres.

En Sarthe, les demandes pour refaire sa carte d'identité ont augmenté de plus de 50% par rapport à la même période en 2021. La hausse est de 90% pour les passeports.

### PARCOURS DE CITOYENNETÉ

**3 étapes obligatoires**

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté ([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

*La JDC est une étape clé, à ne pas manquer!*

**Ce parcours est obligatoire pour passer :**

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

**BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT**

**JDC**

**JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



## Du nouveau sur la commune : un parcours de disc golf

Un parcours de **disc golf** vient d'ouvrir au Bois de Saint Christophe.

Celui-ci vient s'ajouter aux nombreux parcours présents en Sarthe, premier département de France en termes d'adhérents et d'infrastructures.

Le **disc golf** se joue comme le golf mais au lieu de propulser une balle à l'aide d'un club pour effectuer des coups successifs, le joueur de disc golf lance un disque, frisbee, à la force du bras. L'objectif est de réaliser un parcours de 9 trous ou paniers en un minimum de lancers.

C'est une activité ludique, écologique, populaire et gratuite. L'utilisation du parcours est libre, il suffit d'avoir un frisbee pour le pratiquer seul, en famille ou entre amis, pour s'amuser ou pour s'entraîner.

Vous trouverez sur le site un panneau sur lequel sont présentés le principe et les règles du jeu, le descriptif du parcours et la carte de scores à télécharger.

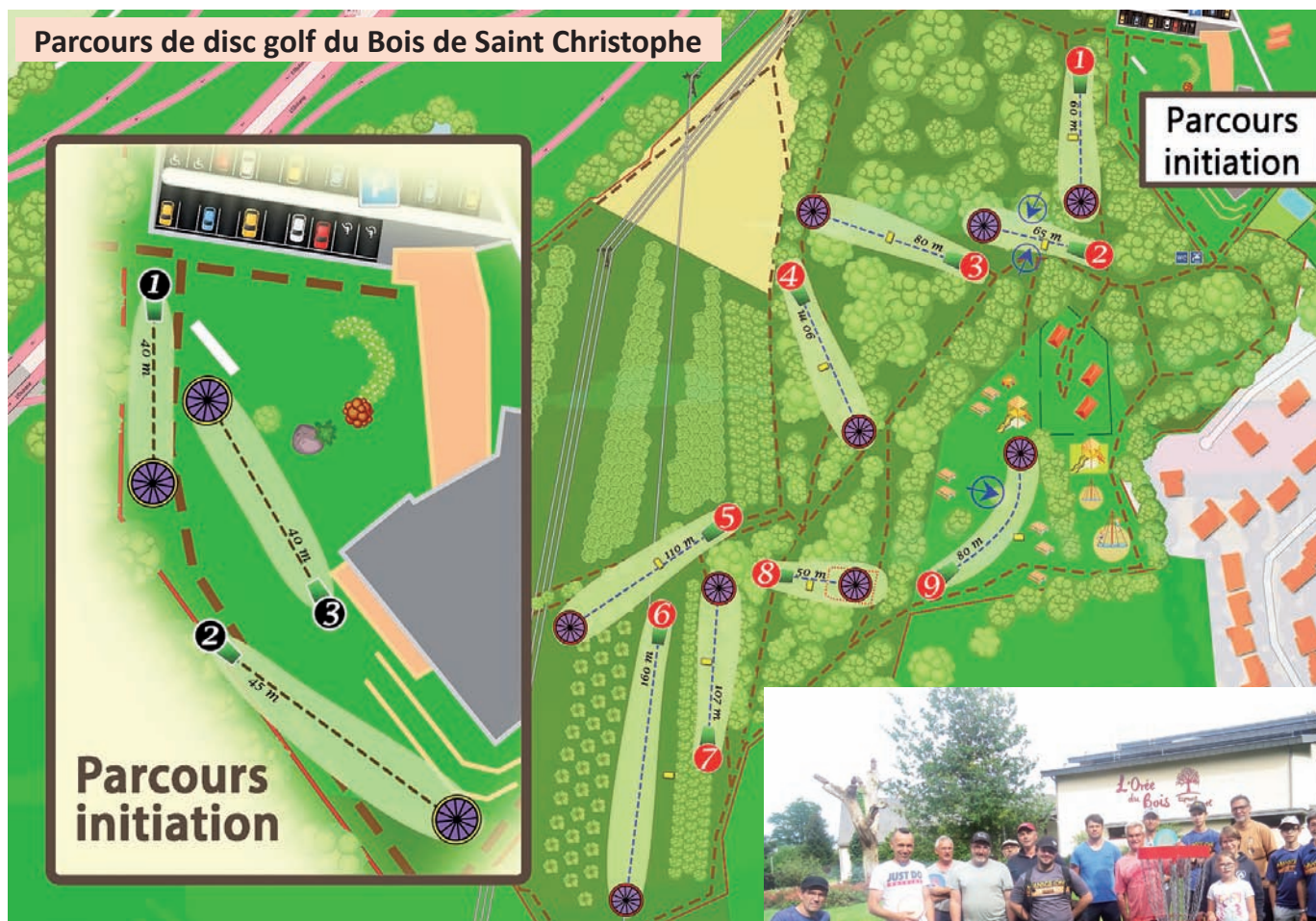
Le long du parcours, à chaque panier, vous retrouverez un panneau où sont indiqués la distance pour atteindre la cible et le nombre de lancers.

Il est rappelé que les pratiques non encadrées se font sous l'entière responsabilité du joueur ou des parents pour les mineurs.

Bon plaisir à tous pour cette nouvelle activité !!



Photo Catherine Chaillou - Le Maine Libre



Vendredi 3 juin, Christophe Legendre, président du MANSGE DISC, 1<sup>er</sup> club sarthois de **disc golf**, et Joël Jarossay, adjoint chargé de la vie associative et sportive, ont présenté le nouveau parcours de **disc golf** situé au Bois de Saint Christophe.



Photo Catherine Chaillou - Le Maine Libre



## Embellissement de la commune

Afin d'améliorer le cadre de vie des Capellaubinois, chaque année durant la période hivernale, le service Espaces Verts réalise des plantations afin de renouveler les massifs vieillissants ou les plantes fatiguées et aménager de nouveaux espaces verts.

### Jardinières du centre bourg

Afin de dynamiser et d'égayer le centre bourg, les jardinières de la place des Commerces ont de nouveau été fleuries.



Composition des jardinières : Géranium lierre, Euryops, Lobularia, Begonia, Petunia, Bidens, Verveine et Plectranthus.

## Récupération de l'eau de pluie

Systématiquement depuis plusieurs années, nous sommes soumis l'été à des restrictions préfectorales concernant l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage des jardins ou des espaces verts.

De ce fait, le service Espaces Verts a installé, à l'automne 2020, une citerne souple reliée aux gouttières des ateliers municipaux, afin de recueillir l'eau de pluie.



Un panneau informant de cette démarche est apposé sur la tonne à eau réservée à l'arrosage.

### Fleurissement du square Simone Veil



Couleurs choisies : rouge-blanc-jaune.

Les bacs en bois dans le square sont agrémentés de Dahlias, Sauges, Alstroemerias, Abutilons, Cannas, Bidens, Papyrus...

### Massif place du presbytère

L'ancienne fontaine vétuste et la bande d'arbustes vieillissants ont laissé la place à un fleurissement afin d'embellir cet espace.



Outre l'intérêt environnemental, la démarche est de ne plus utiliser d'eau potable pour arroser les nombreuses plantations des espaces verts ou pour nettoyer le mobilier urbain.

En effet, les services municipaux consomment environ 20 m<sup>3</sup> d'eau pour l'arrosage chaque semaine. Avec une capacité de 160 m<sup>3</sup>, le service Espaces Verts a une autonomie de 2 mois d'arrosage sans qu'il y ait de précipitations.



## Travaux sur le terrain de football

Depuis plusieurs années, le terrain d'honneur de football était impraticable et dangereux l'hiver pendant les périodes de pluie.

Afin de résoudre ce problème et cesser d'annuler des rencontres, la municipalité a confié les travaux de réfection du terrain à l'entreprise Agilis d'Avrillé (49).

Le chantier a commencé le 16 mai dernier et consiste en un décapage du terrain sur 5 cm d'épaisseur avec évacuation de la terre, ensuite un drainage complet et profond avec pose de regards de visite seront entrepris. Pour terminer la société reprofilera le terrain (rectification et régularisation du profil du terrain) pour après le sabler puis l'engazonner.

Suivant les conditions météorologiques, le terrain de foot devrait être indisponible jusqu'au mois d'octobre.



## Éco-pâturage - Les moutons et les brebis sont de retour

Pour la 6<sup>ème</sup> année, la commune accueille depuis début avril une douzaine de caprins et ovins pour la plus grande joie des grands et des petits.

En plus de leurs qualités de "tondeur", ces animaux sont un formidable vecteur de lien social et protègent l'environnement en évitant d'entretenir ces surfaces avec des engins mécaniques.



Ces animaux ne sont pas la propriété de la commune. Ils sont loués à Miguel Dechère, auto-entrepreneur.

Vous pourrez voir pâturer :

- 5 chèvres des fossés, rue de Bruxelles ;
- 3 moutons d'Ouessant à côté du city stade ;
- 4 moutons d'Ouessant au bassin de rétention en bas de l'avenue Joël Le Theule.

**Rappel important :** lors de vos promenades, nous vous invitons, pour le bien-être des animaux et votre sécurité, à respecter scrupuleusement les consignes : ne pas les nourrir, ne pas les effrayer, tenir vos animaux de compagnie en laisse, ne pas pénétrer dans les enclos, ne pas toucher aux clôtures et barrières.

## Une ruche sur le toit de la Mairie

Depuis début mai, une ruche a été installée sur le toit de la Mairie avec l'aide du Rucher École qui l'entretient.

Les abeilles garantissent la survie des plantes à fleurs et elles contribuent à la pollinisation de 80% des espèces de plantes. Si les abeilles venaient à disparaître, ce serait une véritable catastrophe écologique.

En effet, c'est grâce à ces formidables insectes pollinisateurs, que de nombreuses espèces de plantes sauvages, d'arbres, de fruits peuvent se développer.





## Comportement citoyen



### Entretien des haies

Toutes les haies et les buissons des propriétés privées donnant sur le domaine public doivent être entretenues de façon à ne pas gêner la circulation des piétons et des automobilistes.

### Brûlage à l'air libre

Nous vous rappelons que d'après la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts en zone péri-urbaine et rurale, lorsqu'il existe un système de collecte ou une déchetterie proche quelle que soit la période de l'année.

**LE BRÛLAGE  
À L'AIR LIBRE  
DES DÉCHETS VERTS :  
C'EST INTERDIT !**

**ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!**



### Problèmes de rats sur les propriétés privées

Les particuliers ayant des composteurs, des poulaillers ou des tas de bois doivent obligatoirement faire le nécessaire afin d'éliminer les rats sur leur propriété privée.



### Horaires pour le bruit

Il est rappelé que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués qu'aux heures et jours suivants :

- de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables ;
- de 9h00 à 19h00 les samedis ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

**Tout bruit gênant causé sans nécessité est interdit de jour comme de nuit.**



### Promenade et divagation des animaux



Il est rappelé aux propriétaires de chiens et chats que leurs animaux doivent être promenés en leur compagnie et tenus en laisse. Ils ne doivent pas les laisser divaguer dans la rue.

Les frais de ramassage et de fourrière sont à la charge des propriétaires (participation aux frais de capture et d'entretien de l'animal).

Les déjections canines sont pénalisables d'une amende de 35 €, alors n'oubliez pas de ramasser lorsque vous promenez vos animaux de compagnie.

**DEJECTIONS CANINES :  
LE VRAI COUPABLE, C'EST VOUS !**



UNE CROTTE  
SUR LE TROTTOIR  
OU DANS LA RUE...



C'EST 35€  
D'AMENDE POUR  
MON PROPRIÉTAIRE

## ACTINORD : un nouveau site d'activité sur la commune

La nouvelle zone industrielle ACTINORD, située zone du Bas-Palluau à La Chapelle-Saint-Aubin, a été inaugurée le jeudi 5 mai dernier.

Plus d'une centaine d'invités étaient présents à la soirée organisée par le promoteur manceau Didier Robin, patron fondateur du Groupe Drob et propriétaire du site depuis 2018 suite au départ de la société Elyssa.

Les derniers travaux d'aménagement du site et des nouveaux bâtiments sont à présent terminés. Sept nouveaux bâtiments ont été érigés depuis le lancement du chantier en 2019. Trois autres structures industrielles ont été préservées et rénovées.

Vingt-deux entreprises sont, à ce jour, implantées sur le site d'une superficie de neuf hectares. Parmi elles, des industries dont Spie, le gestionnaire d'eau et de



Le promoteur Didier Robin (à gauche), aux côtés de sa fille Marie-Charlotte et de Dominique Le Mèner, président du conseil départemental de la Sarthe.



ACTINORD rassemble actuellement 22 entreprises et 600 salariés.

déchets Suez, des organismes de formation (Aforem, Uménia, Promotrans) ou encore le concessionnaire auto Bervas.

Au total, ACTINORD regroupe environ 600 salariés. Deux cellules sont encore disponibles, sachant que le dernier bâtiment construit accueillera son nouvel occupant début juin.

La zone industrielle profitera de sa position privilégiée à côté des grands axes routiers. À deux pas du rond-point de l'Océane, la bretelle du Palluau mène directement à la zone industrielle, un emplacement idéal pour les entreprises.

### Quelles règles pour circuler ?

Si vous utilisez une trottinette électrique, voici des informations à connaître :

- ✓ Être âgé d'au moins 12 ans ;
- ✓ Ne pas transporter un autre passager ;
- ✓ Être **OBLIGATOIREMENT** assuré ;
- ✓ Respecter le Code de la route ;
- ✓ Ne pas circuler sur le trottoir ;



Équipez-vous en conséquence avec :

- ✓ Des protections essentielles pour rouler en sécurité : casque, gants, gilet rétro-réfléchissant (obligatoire la nuit) ;
- ✓ Des feux avant et arrière, des dispositifs réfléchissants, un avertisseur sonore et un système de freinage.

### Trottinettes électriques

- ✓ En agglomération, circuler sur les pistes cyclables ou à défaut sur les chaussées dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h ;
- ✓ Limiter sa vitesse à 25 km/h ;
- ✓ Ne pas utiliser d'écouteurs.





## Pourquoi la municipalité a-t-elle décidé de limiter la vitesse à 30 km/h ?

### Pourquoi à La Chapelle-Saint-Aubin la vitesse est limitée à 30 km/h ?

Réduire les risques d'accidents liés à une vitesse excessive et diminuer la pollution sonore sont les deux raisons qui ont conduit la municipalité à prendre cette mesure en ce mois de mai 2022.

Il y a déjà des ronds-points, des ralentisseurs, des feux rouges dans la commune mais ce n'est pas suffisant, ainsi le conseil municipal a pris la décision par arrêté de passer de la vitesse de 50 km/h à 30 km/h dans toute la commune.

Les panneaux ont été posés au début du mois de mai aux entrées de la commune. C'est une première en Sarthe.

### Pourquoi cette mesure ?

C'est une mesure qui répond d'abord à un problème de sécurité. Il a été constaté que les véhicules entrant ou sortant, roulent au-dessus de 50 km/h et il est noté une circulation très intense dans la commune notamment rue de l'Europe et rue de Coup-de-Pied. Le flux de véhicules continue d'augmenter, il fallait donc s'en préoccuper dès maintenant. Une étude datant de quatre ans montrait que 10 000 véhicules empruntaient quotidiennement l'artère principale de la commune, aujourd'hui ce doit être beaucoup plus.

Même si peu d'accidents corporels ont été recensés dans la commune, l'accidentalité doit être réduite. Il faut savoir qu'à 50 km/h, on estime à 90 % le risque de mortalité pour un piéton percuté par un véhicule, contre 50 % lorsque le véhicule roule à 30 km/h. A 50 km/h, une distance de 28 m est nécessaire pour s'arrêter sur route sèche contre 13 m à 30 km/h.

De plus, il en découlera une diminution de la pollution sonore liée aux bruits d'accélération, de changement de régime car ce n'est pas la vitesse mais l'accélération qui occasionne les perturbations.



### Est-il vraiment nécessaire d'éclairer toute la nuit la rocade du Mans ?

**Non, répond Le Mans Métropole.**



### L'éclairage public est éteint sur la rocade depuis le 25 mai

Afin de réaliser des économies d'énergie, les lampadaires sont désormais éteints sur un tronçon de huit kilomètres, du carrefour giratoire de Béner, près d'Yvré-L'Évêque, jusqu'au boulevard Demorieux, à côté d'Allonnes, en passant par La Chapelle-Saint-Aubin.

Seuls les carrefours de cette partie de la rocade seront encore éclairés puisqu'ils sont des lieux piétons.

Une initiative prise dans le cadre de "Méga pôle", le plan de transition énergétique pensé par Le Mans Métropole.

La communauté urbaine espère réduire sa consommation d'énergie de plus de 10% d'ici 2030.

## Le foyer de vie des Hautes Fontaines récompensé

Le foyer de vie des Hautes Fontaines qui dépend de l'Adapei, est adhérent de l'**opération bouchons 72** depuis l'année 2003. Ainsi Nicole Rinsent, éducatrice au sein du foyer et contact local de l'opération bouchons, était heureuse, en cette fin avril, de réceptionner un chèque d'un montant de 500 € remis par Pierrette Brebion, Présidente de l'association **Opération Bouchons 72**.

Depuis sa création, en avril 2003, l'association **Opération Bouchons 72**, qui recense 110 000 adhérents, collecte les bouchons en plastique qui sont recyclés en billes de plastique et en poubelles. Quant aux bouchons en liège, ils partent au Portugal pour être recyclés en panneaux d'isolation.

Ces précisions techniques ont beaucoup intéressé l'auditoire présent constitué des résidents du foyer, ne faisant que renforcer le lien qui unit les deux associations.

Le chèque remis ce jour va ainsi financer un projet de séjour à La Rochelle pour cinq pensionnaires pendant une semaine.



Pierrette Brebion (à droite) a remis un chèque à Nicole Rinsent, éducatrice au sein du foyer de vie.



## L'association Opération Bouchons 72

L'association **Opérations Bouchons 72** est une association humanitaire fondée en avril 2003 œuvrant pour le monde du handicap dans le département de la Sarthe. Présidée par Mme Pierrette Brebion, elle est gérée par un conseil d'administration composé de 9 membres.

L'association **Opérations Bouchons 72** collecte les bouchons plastiques des bouteilles d'eau, de jus de fruits, de lait, de produits ménagers, mais aussi des gobelets de lessive, des boîtes d'édulcorant, les couvercles plastiques des pots de crème ...

Ensuite les bouchons sont triés, puis vendus pour être recyclés. Une usine implantée dans l'Oise transforme les bouchons en billes de plastique tandis qu'une autre située en Haute Marne fabrique des poubelles.

L'association collecte également les bouchons en liège vendus à une usine au Portugal pour les recycler en panneaux d'isolation.

Les fonds récoltés par ces ventes sont répartis sous forme de dons au bénéfice de structures d'accueil sarthoises recevant des personnes en situation de handicap (IME, classes ULIS, UPI, maisons de retraite, ...).

En 2021, 38 tonnes de bouchons ont été vendues pour un bénéfice de 7 200 € réparti sous forme de subventions entre 19 établissements.

L'association compte 113 125 adhérents dont 800 bénévoles travaillent à la collecte, au tri et à la livraison de ces bouchons. Près de 200 communes participent à l'opération dans 500 points de collecte. Huit centres de tri sont répartis dans le département.

Vous pouvez retrouver un point de collecte à l'entrée de la Mairie.

### Pour tout renseignement

Mme Pierrette Brebion, Présidente.

☎ : 02 43 40 91 61 ou 06 17 12 41 88

✉ : [pwbrebion@orange.fr](mailto:pwbrebion@orange.fr) - 🌐 : <http://operationbouchons72.jimdofree.com>



## Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale. Sortir de chez soi : un véritable succès !!

Les ateliers mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale à destination des seniors ont commencé le jeudi 28 avril.

Le premier après-midi, les seniors ont découvert, grâce à l'ASCA, la gym douce, la danse, le tennis, le tennis de table et le basket. Les activités sportives proposées étaient à la portée des seniors qui, pour certains, n'avaient pas pratiqué d'activité sportive depuis longtemps.

Au regard de l'enthousiasme des participants, l'ASCA prévoit de proposer un programme d'activités sportives réservées aux seniors pour la saison 2022-2023.

Le deuxième jeudi était consacré à la mémoire. Une animatrice a sensibilisé les 29 seniors présents aux techniques et astuces qui permettent de faciliter la mémorisation, la concentration, la logique et l'expression verbale. Après une démonstration, tout le monde a constaté quelques lacunes (où sont mes clés, j'ai oublié un rendez-vous, ...). Forts de cette animation, deux ateliers seront mis en place dès la rentrée de septembre.



Après la mémoire, les seniors avaient rendez-vous avec le numérique. La phrase "Écrire un message et l'envoyer, moi je ne sais pas faire" est souvent prononcée. Alors pour apprendre à maîtriser les bases, l'après-midi était consacré à la découverte du numérique en utilisant des tablettes et plusieurs fonctions simples. Une première démarche pour rassurer et convaincre qui fut une réussite. Un stage d'initiation sera mis en place à partir de septembre.

Le jeudi suivant était consacré à l'accompagnement et au service à domicile pour vieillir et continuer à vivre dans sa maison.

Le chez-soi plein de souvenirs, nous le voulons tous. Mais comment rester autonome le plus longtemps possible avec tous les maux dûs au vieillissement ?

Un après-midi plein d'astuces et de conseils qui ont été appréciés et qui font réfléchir aussi. Il ne faut pas attendre une chute pour adapter son logement. Et si certaines activités quotidiennes, comme prendre une douche, deviennent difficiles à réaliser seul, il faut surtout oser demander de l'aide à un service spécialisé.

Ainsi, d'après les réactions enthousiastes des participants, suffisamment d'idées ont surgi pour continuer à organiser des ateliers ludiques et conviviaux. A suivre...

## Plan de prévention des risques d'une canicule

Dans le cadre du "**Plan Canicule**", un registre municipal recense, à leur demande ou celle d'une tierce personne, les personnes vulnérables et isolées vivant à domicile.

Ce registre confidentiel est destiné, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, à organiser un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles peuvent avoir besoin.

L'inscription au registre est **facultative** et s'opère par déclaration de la personne ou de son représentant légal auprès du secrétariat du CCAS qui recueillera les informations nécessaires.

Le secrétariat est joignable en Mairie le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 11h00.

☎ : 02 43 47 69 57 ou 02 43 47 62 70 - ✉ : [ccas@lachapellesaintaunbin.fr](mailto:ccas@lachapellesaintaunbin.fr)

### Qui est concerné par ce registre ?

- ✓ Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes adultes reconnues handicapées, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes vulnérables du fait de leur isolement et non prises en charge par un service particulier.





## Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes

### Chasse aux œufs

Le 3 avril dernier, pas loin de 150 enfants se sont retrouvés au Bois de Saint Christophe pour rechercher les œufs déposés par les cloches de Pâques.

Ils sont tous repartis avec un sachet de chocolats bien garni.

Pour cette nouvelle édition, les jeunes volontaires ont même pu se faire maquiller par les bénévoles.

### Visite du rucher école

Le samedi 14 mai dernier, huit jeunes du CMJ accompagnés par des élus et Coralie Garry, coordinatrice enfance, se sont rendus au rucher école de l'Union Syndicale Apicole Sarthoise afin de rencontrer Luc Rigal le président du syndicat.

Au cours de la matinée, les jeunes conseillers ont découvert la vie des abeilles, la ruche et la production de miel dans la salle de cours du rucher école. Ils ont même pu goûter à des bonbons au miel !

Puis, ils sont allés observer la dizaine de ruches installées sur les lieux.

La visite et la présentation des activités ont été très appréciées.



Un peu d'appréhension aux abords des ruches.



Les élus attentifs aux explications.

### Matinée éco-citoyenne

**"Des masques, des mégots, encore des masques, des bouteilles en verre, des canettes en aluminium, des petites bouteilles en plastique. Et toujours des masques."**

C'est le constat des jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes qui s'étaient donné rendez-vous avec des élus et quelques capellaubinois le 21 mai dernier pour une matinée éco-citoyenne.

Partis de la place des commerces, ils ont rejoint la zone commerciale. Bilan bien triste du manque de civisme de la population : 17 sacs de 30 litres remplis par les ramarcheurs volontaires bien décidés à nettoyer une partie de la commune.



Les ramarcheurs dans la zone commerciale.



Le "butin" après une matinée de collecte.



Durant les petites vacances, de nombreux enfants ont participé aux Activ'Days.

En février, les jeunes sont allés au Laser Game, chez Mc Donald's et à la patinoire. Le reste des vacances a été ponctué par des activités comme Kin-Ball, Loup Garou, chasse au trésor, atelier bricolage. C'est toujours une satisfaction de se retrouver pour participer à toutes ces activités.

En avril, le programme était un peu plus chargé : initiation aux arts martiaux conduite par le Dojo des Phoenix, une journée à la piscine des Atlantides et aussi une grande sortie au Parc d'attractions la Mer de Sable à Ermenonville (60).

Des grands classiques sont venus s'ajouter à cela : cache-cache, sardine, poules renards vipères, thèque ainsi qu'un atelier bricolage avec la création d'un tableau printanier.

Les enfants ont aussi pu participer à un loto avec de nombreux lots à gagner offerts par différents partenaires (le MSB, le Mans FC, la Boulangerie Ange de La Chapelle Saint Aubin, Papéa Parc et la patinoire City Glace).



Activité Kin-Ball.

### Accueil de Loisirs Municipal Été 2022

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 11 juillet au vendredi 26 août, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. La direction sera assurée par Coralie Garry en juillet et par Marie Lemée en août.

Cette année, les enfants partiront à la découverte des six continents de notre planète. Chaque semaine, ils pourront profiter du bassin d'apprentissage, d'une sortie, d'une nuit au centre en tente et ils réaliseront les goûters pour les instants parents.

Deux mini-camps seront organisés et accueilleront 15 enfants de 8 à 12 ans :

- En juillet, du 18 au 22, à la base de loisirs de la Rincerie en Mayenne.  
Au programme : escalade, planche à voile, course d'orientation et baignade.
- En août, du 16 au 19 au Lac de Maine à Angers. Les activités principales seront : voile, baignade et visite de la ville d'Angers.

Il reste de la place pour les semaines d'accueil de loisirs, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice enfance au **07 85 74 85 64** ou [enfance@lachapellesaintaubin.fr](mailto:enfance@lachapellesaintaubin.fr) pour plus d'informations.



### Le bassin d'apprentissage

**Du 6 juillet au 31 août 2022**, le bassin d'apprentissage du Centre Saint Christophe sera de nouveau accessible aux enfants de 3 à 12 ans, sous la surveillance cette année de Monsieur Hugo Delalande.

Son accès est réservé à **tout enfant né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 30 juin 2019 ou scolarisé en CM2** pour l'année scolaire 2020/2021, résidant sur la commune ou fréquentant le Groupe Scolaire Pierre Coutelle.

Des créneaux horaires seront réservés aux enfants inscrits aux activités organisées au sein de l'Accueil de Loisirs Municipal ou de l'ASCA.

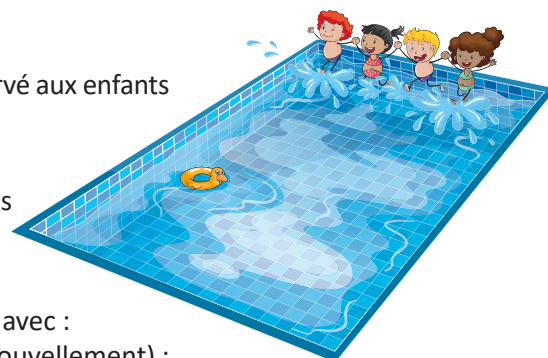
**Les horaires d'ouverture seront les suivants :**

- **Mardi** et **vendredi** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant l'ALSH ;
- **Mercredi** de 14h30 à 19h30 ;
- **Judi** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant les stages de l'ASCA ;
- **Samedi** et **dimanche** de 14h30 à 19h30.

Pour obtenir une carte d'accès gratuite, il vous suffit de vous rendre en mairie avec :

- ✓ Une photo de l'enfant (ou la carte délivrée l'année précédente pour un renouvellement) ;
- ✓ Un justificatif de domicile.

La capacité d'accueil du bassin reste limitée à 30 jeunes baigneurs, placés sous la responsabilité des parents. Il est malgré tout recommandé pour les plus petits, jusqu'à 6 ans, d'être munis de brassards.



## Une saison culturelle en demi-teinte

Après deux ans de difficultés à reporter puis à annuler les différents spectacles programmés, cette saison culturelle 2021/2022 a pu se dérouler presque normalement.

Les mesures sanitaires longtemps obligatoires puis allégées ont malheureusement découragé bon nombre de spectateurs.

La saison a donc commencé avec beaucoup d'enthousiasme de la part des artistes, heureux de remonter sur scène, mais beaucoup moins concernant les spectateurs trop rares.

L'ambiance était pourtant à son comble pour les groupes de musique actuelle **Run Ronnie Run** et **Lya**. La reprise semblait difficile et les habitudes un peu perdues.

Il n'en a pas été de même pour les spectacles pour enfants avec "**Vite, vite, vite,**" comédie autour de 20 contes célèbres puis "**Mes nouvelles chaussures**", très beau regard poétique sur l'aventure humaine. Tous les deux ont remporté beaucoup de succès.

Le théâtre a toujours ses fidèles spectateurs. **Le Groupe Déjà** avec "**Cow Boys et Indiens**" et "**Mon Grand Oncle**" mais aussi le collectif Grand Maximum dont les prestations sont de qualité et délivre avec humour une vraie réflexion.

Au cours de la saison, vous avez pu découvrir le premier festival "**Le printemps des langages**".



L'Hémiole en 1<sup>ère</sup> partie du concert de Yoann Launay.



Les Cabanes Trappeurs du Bois de Saint Christophe décorées pour les besoins du spectacle "**Mon Grand Oncle**".

Pendant les 4 jours, vous avez applaudi des spectacles traitant à la fois du langage du corps, du langage parlé, écrit et dit, et les différents langages adaptés.

Encore une fois, ce fut le spectacle "**Petites traces**" pour les enfants (à partir de 6 mois) qui remporta un beau succès.

La commission culture vous proposera une nouvelle programmation pour la prochaine édition de ce festival en mars 2024.

Enfin, la saison culturelle a vécu un moment fort en ce mois de mai avec le concert de **Yoann Launay** et l'**École de Musique L'Hémiole** en première partie.

Une ambiance à couper le souffle et des prestations de très bonne qualité avec des musiciens de très haut niveau et un Yoann Launay au talent fou nous interprétant les chansons de son dernier album "**Les amis**" et des reprises émouvantes des chansons d'interprètes inoubliables tels que Brel, Ferrat ou encore Brassens.

La fête de la musique pour son grand retour, a terminé cette saison le samedi 18 juin.

Bel été à tous et rendez-vous fin septembre pour la prochaine saison culturelle.



Yoann Launay a enthousiasmé le public venu nombreux.

### Départ de Pauline Cappoen, coordinatrice culturelle.

Après 7 ans au service de la culture dans notre commune, Pauline est partie fin mai pour un poste de coordinatrice culturelle au centre Rabelais à Changé où son expérience à La Chapelle-Saint-Aubin lui sera, sans nul doute, profitable.

Pendant ces 7 années, elle a su enrichir la toute jeune saison culturelle en la faisant progresser pour l'amener jusqu'à une douzaine de spectacles par an.

Son excellent contact avec les artistes et les producteurs mais aussi avec le public, l'ont conduite à proposer chaque année des spectacles variés et de qualité.

A l'écoute des élus, elle a su mener à bien leurs projets avec professionnalisme.

Pour toutes ces qualités et pour son investissement, la municipalité la remercie et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

Sa remplaçante est d'ores et déjà recrutée et arrivera début septembre.



Pauline et Yoann Launay lors du dernier concert organisé par la coordinatrice culturelle.



# La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale vous accueille au premier étage de la Maison Pour Tous, du mardi au samedi. L'inscription est gratuite et permet l'emprunt de quatre livres pour une durée d'un mois. L'abonnement donne également droit au service en ligne Médiabox (partenariat Sarthe Lecture). Vous pouvez consulter la liste des ouvrages sur le catalogue en ligne : <https://la-chapelle-saint-aubin-pom.c3rb.org/> N'hésitez pas à faire des demandes ou des suggestions d'achat.

## Retour sur... La Fête de l'Europe

Tout au long du mois de mai, la bibliothèque a mis l'Italie à l'honneur. Une exposition "Couleurs d'Italie" était installée pendant la durée de ce moment fort ainsi que de nombreuses tables thématiques : de la littérature adulte (Sandro Veronesi, Niccolò Ammaniti, Roberto Saviano,...), des albums et romans pour enfants ou encore des livres de cuisine et de voyage.

Le jeudi 12 mai, une soirée dédiée à la littérature italienne animée par Franck Ravenel a eu lieu, offrant une large ouverture sur l'histoire et la culture italiennes. Un moment passionnant et une mine d'idées de lectures (la bibliographie est à retrouver sur le site de la bibliothèque) !

Le mercredi 18 mai, Francesca, jeune volontaire de la Maison de l'Europe, est venue à la rencontre des enfants pour faire découvrir son pays. Des échanges et des jeux appréciés par tous les participants !

L'heure du conte s'est aussi mise aux couleurs italiennes, avec la lecture d'albums de Giuliano Ferri ou encore Beatrice Alemagna.

Un beau mois de mai qui aura sans doute donné des envies de voyager.



Francesca présente l'Italie aux enfants.



Heure du conte.



Découverte de la littérature italienne avec Franck Ravenel.

Pour toute question ou demande, vous pouvez contacter Céline ou lui rendre visite aux horaires de la bibliothèque.

### La bibliothèque municipale vous accueille toute l'année :

Le mardi	de 14h00 à 18h00
Le mercredi	de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Le jeudi	de 14h00 à 18h00
Le vendredi	de 16h00 à 19h00
Le samedi	de 10h00 à 12h30

Pour tout renseignement  
contactez Céline

☎ : 02 43 47 62 64

✉ : [bibliotheque@lachapellesaintaubin.fr](mailto:bibliotheque@lachapellesaintaubin.fr)



## Amicale Accordioniste

Créée en 1992, l'Amicale Accordioniste de La Chapelle-Saint-Aubin est composée :

- D'une école de musique où l'on apprend le solfège et où l'on pratique l'instrument "accordéon". Les cours sont individuels. Les examens sont placés sous l'égide de la Fédération Musicale de la Sarthe. L'accordéon est un instrument festif et complet avec des améliorations (poids et son) qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux plus anciens.
- D'un orchestre composé de onze musiciens. Les répétitions de groupe ont lieu le mardi de 20h15 à 22h00. Les cours sont dispensés le mardi de 13h30 à 20h00 et le mercredi de 14h00 à 19h00.

Deux fois par mois, des répétitions complémentaires se déroulent le vendredi de 20h00 à 22h00.

Les cours et répétitions sont dispensés dans la salle associative située à l'entrée du complexe sportif Raoul Rousselière. Depuis septembre 2021, les cours et les répétitions se déroulent avec des protections et des séparations en plexiglass entre les élèves et le professeur.

Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

Deux élèves ont été présentés aux concours régionaux organisés par l'Union Musicale des Professeurs Européens à Château-Gontier (53) le dimanche 22 mai 2022.

Mme Chantal Simon en catégorie Adultes Accordéon Préparatoire a remporté un 2<sup>ème</sup> prix, distinction et coupe avec 94% des points.

Augustin DUBLE, âgé de 13 ans, en catégorie Accordéon Cadet B a remporté un 4<sup>ème</sup> prix coupe avec 90% des points.

Le prochain après-midi concert se déroulera le dimanche 9 octobre prochain et sera animé en première partie par le groupe d'accordéons. La seconde partie sera animée par une ancienne musicienne de l'association qui se produit en duo en France et à l'étranger sous le nom "Coin de rue". Ce sera l'occasion de fêter le 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

Vous pouvez suivre les activités de l'association sur :

📧 : <https://accordeonaacsapagesperso-orange.fr/>  
Renseignements et inscriptions :

AACSA - Amicale Accordioniste de La Chapelle Saint Aubin  
1, rue des Glycines - 72 650 La Chapelle Saint Aubin

☎ : 02 43 47 64 08



Les lauréats entourant le Président Tigoulet.



Le groupe au musée de Dollon.

## Généralions Mouvement

Après deux années chaotiques, nous avons repris nos activités : cartes, pétanque, randonnée, "Questions pour un après-midi", lotos et code de la route préparé par Georges Saada.

Le vendredi 13 mai une trentaine d'adhérents se sont retrouvés au musée de la musique mécanique à Dollon, visite suivie d'un repas au restaurant *Le Lancelot*.

Ambiance assurée avec chants et histoires.

Prochaine sortie prévue en juillet : une journée à la roseraie de Doué-en-Anjou (49).

Pour tout renseignement sur le club, contactez :

Mme Evelyne Tigoulet, Présidente - ☎ : 02 43 47 64 08



### Notre association vient de franchir le cap de ses 30 ans.

Hé oui, cela fait 30 ans qu'elle a été créée pour redonner vie aux vieux chemins de la commune et parcourir dans la bonne humeur les chemins de randonnée de la Sarthe et des départements voisins, mais aussi plus lointains lors de séjours organisés sur plusieurs jours dans des centres de vacances.

Cela mérite bien de fêter l'événement.

C'est pourquoi, le samedi 7 septembre prochain, nous avons décidé d'organiser une soirée festive à l'Espace Culturel de l'Orée du Bois du Centre Saint-Christophe.

Celle-ci commencera par un apéritif musical, suivi d'un repas avec animation en continu, pour se terminer par une soirée dansante avec DJ.

Pour se mettre en jambe, nous organiserons le matin une petite randonnée autour de la commune. Celle-ci sera ouverte à tout le monde, adhérents et non adhérents. Ce sera pour nous l'occasion de présenter notre association à ceux qui pourraient envisager de nous rejoindre.

Les inscriptions à la soirée se font auprès de Christian Bansard : ☎ : **02 43 82 33 31** - ✉ : **cbansard72@gmail.com**.

Tout le monde est bien entendu invité à venir partager cet événement, adhérents comme non adhérents.

Le prix demandé pour la soirée est de 25 euros pour les adhérents à l'ARC Rando, et de 35 euros pour les autres personnes. Priorité sera donnée aux membres de l'ARC Randonnée, ensuite, les inscriptions seront retenues selon l'ordre d'enregistrement dans la limite des places disponibles.



## L'Hémiole École de Musique

Pour une reprise, le camp musique 2022 a rencontré un franc succès.

En pension complète pendant 5 jours à la Maison Familiale et Rurale de Bernay-Neuvy en Champagne, 80 jeunes de 8 à 18 ans ont préparé la comédie musicale *OLIVER TWIST* de Michaël Andrieu.

Encadrés par 8 animateurs BAFA et 3 professionnels du spectacle, les stagiaires ont intégré le chœur, l'orchestre et endossé les rôles de comédiens.

Inspirée par l'œuvre de Charles Dickens, l'auteur, qui était présent dans le public, a pu apprécier l'interprétation des jeunes artistes, dont la mise en scène était dirigée par Vanessa Lilian, l'orchestre par Ilan Sousa et le chœur par Cécile Derosier.

### Manifestations de fin d'année

Un mois de juin chargé qui marque le retour des spectacles dans les écoles primaires et maternelles de La Milesse et de Saint-Saturnin dont nous assurons l'éducation musicale toute l'année. Les heures musicales ont permis aux élèves de se produire seuls ou à plusieurs en public et les concerts de fin d'année réservent la primeur aux ensembles instrumentaux (atelier rock, fanfare, ensembles de vents, atelier percussions, chorales, ensembles à cordes, ...)

Outre la fête de la musique le 18 juin à La Chapelle Aubin, la fête de fin d'année se déroulera le samedi 2 juillet au Centre du Val-de-Vray de Saint Saturnin.

### Inscriptions pour la rentrée 2022-2023

Vous pouvez vous inscrire dès à présent pour la rentrée 2022-2023 en téléchargeant la fiche d'inscription sur notre site Internet : ☎ : <http://hemiole72.com>

Des permanences physiques seront également mises en place.

Comme chaque année, vous pourrez nous retrouver aux forums des associations de La Chapelle-Saint-Aubin et de l'Antonnière qui auront lieu fin août et début septembre.

## L'Hémiole - École de Musique

Centre Culturel et d'Animation du Val de Vray - rue de l'église - 72 650 Saint Saturnin

☎ : **02 43 23 91 79** (répondeur) - ✉ : **contact@hemiole72.com** - 🌐 : **http://hemiole72.com**

## Union Syndicale Apicole Sarthoise

### Une activité dense à l'Union Syndicale Apicole Sarthoise !!!

Mercredi 2 février 2022, l'Union Syndicale Apicole Sarthoise démarrait le premier cours de la session niveau 2 de l'initiation à l'apiculture au rucher école.

C'est une nouvelle initiation qui s'ouvre afin de parfaire la pratique de l'apiculture en abordant des sujets plus complexes et en faisant appel à de nouveaux intervenants.

Cette session s'adresse aux élèves de première année et réunit des participants qui ont commencé l'apiculture il y a quelques années.

Les 25 participants devront travailler sur un second rucher qui sera composé en fin de saison d'une dizaine de ruches. La veille, le rucher-école accueillait une réunion de professionnels de l'apiculture de la Sarthe.

Plusieurs sujets ont été abordés : le retour des pesticides néonicotinoïdes, la sécurisation des ruchers, les chiffres de perte de cheptel suite à l'automne peu propice aux abeilles, les plans pollinisateurs de 115 M€ votés par le Gouvernement, la biodiversité au niveau du département, la valorisation des produits de la ruche réalisée par les apiculteurs de la Sarthe et enfin l'aide aux apiculteurs face à 2021 qui sont dans l'attente d'une rencontre avec le président du Conseil départemental.



Reprise des cours au rucher école.



Bric'Api organisé par l'USAS.

Le 20 février dernier, l'USAS organisait son 1<sup>er</sup> "Bric'Api", dans la salle de l'Orée du Bois.

Tourné vers l'apiculture et la nature, cet évènement inédit en Sarthe a connu une fréquentation continue sur la journée, dans une ambiance favorable aux échanges qui a satisfait visiteurs et exposants.

Cette journée propice à la vente de matériel neuf et d'occasion entre particuliers et professionnels, l'achat de miel, la proposition de plantes et arbustes mellifères a rencontré un franc succès.

Le 6 mars, c'était journée portes ouvertes au rucher école.

Nombreuses sont les familles qui se sont déplacées pour découvrir le rucher école : salle de cours, panneaux pédagogiques, miellerie, atelier et rucher...

Elles ont été motivées, notamment, par leurs enfants scolarisés à l'école primaire dont le projet de fresque sera finalisé lors des activités du centre de loisirs cet été.

Les membres du jardin partagé des étudiants et de l'épicerie solidaire de l'Université du Mans, partenaires de l'USAS, ont également pu découvrir les infrastructures et pourront ainsi développer de futurs projets sur le campus universitaire.

A l'issue de cette journée, de nouvelles vocations sont nées, les partenariats se sont consolidés et l'USAS a déjà enregistré des inscriptions pour la prochaine session formation d'initiation à l'apiculture 2023.

### A venir au rucher école.

Le samedi 6 août prochain, à partir de 10h00, tous les membres de l'USAS, jeunes et anciens apiculteurs seront les bienvenus pour participer à la miellée et partager le repas du midi.

L'USAS préparera les tables et les chaises, mettra les bouteilles d'hydromel au frais et fera chauffer le café. Chacun devra apporter son pique-nique.



Éric Marchand, Conseiller Départemental, était présent le 6 mars.

Pour tout renseignement :

📞 : <https://usas72.fr> - ✉ : [contact@usas72.fr](mailto:contact@usas72.fr) - ☎ : 02 72 16 54 84



## Les Amis de Saint Christophe

La saison 2021-2022 s'est terminée par l'exposition annuelle de nos ateliers sur le thème du cinéma, les 20 et 21 mai 2022.

Comme l'an dernier, des animations ont eu lieu autour de nos ateliers : démonstration de peinture sur tissus, de Qi Gong, Sophrologie, dessin / peinture ainsi que tapisserie d'ameublement.

Samedi 21, un marché de producteurs et de créateurs locaux était organisé avec des producteurs de Jasnières, créateurs de bijoux, laine mohair... Nous avons convié le Food truck "La Magie du Cookie" qui proposait gaufres, crêpes, glaces, donuts et bien sûr des cookies pour le goûter ainsi que des paninis et sandwiches.

Pour la soirée, un dîner préparé par la boucherie de La Chapelle-Saint-Aubin a permis à une cinquantaine de personnes de se retrouver dans une atmosphère très conviviale.

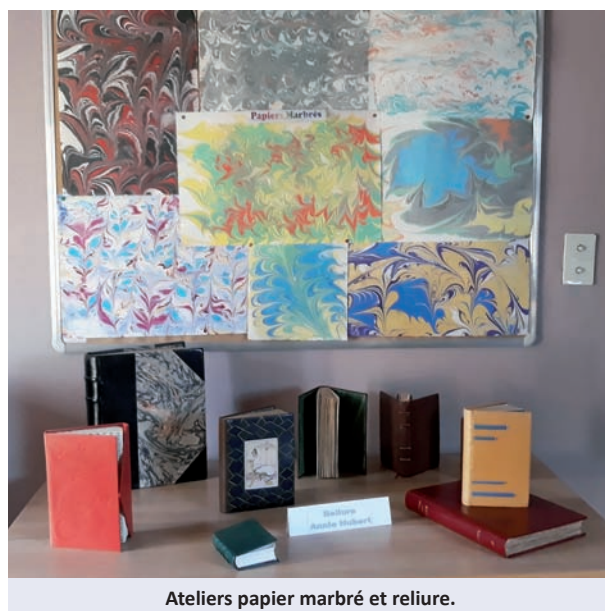
La saison se termine avec environ 480 adhérents. Ne tardez pas à vous inscrire si une activité vous tente.

**Pour 2022/2023, Les Amis de Saint Christophe vous proposent les activités suivantes avec animateurs :**

**Loisirs culturels :** Anglais, cours adultes et enfants, et Théâtre, cours adultes et enfants.

**Loisirs créatifs :**

- ✓ Art Floral (ateliers et stages) ;
- ✓ Couture (ateliers et stages pour adultes et enfants) ;
- ✓ Dessin-Peinture (Acrylique-Aquarelle-Huile-Pastel) ;
- ✓ Encadrement ;
- ✓ Peinture sur tissus ;
- ✓ Tapisserie d'Ameublement (réfection de fauteuils) ;
- ✓ Cartonnage ;
- ✓ Reliure ;
- ✓ Origami (sous forme de stages, en fonction de la demande) ;
- ✓ Arts plastiques (sous forme de stages, pour adultes et enfants).



Ateliers papier marbré et reliure.



Ateliers tapisserie d'ameublement et peinture.

Les stages Bijoux en pâte polymère auront lieu une à deux fois par mois, de 9h00 à 16h30.

Les ateliers Cuisine qui ont redémarré fin 2021, sont désormais animés par Jean-Marie Barbotin. Ils reprendront en septembre une fois par mois, le mardi matin et après-midi, selon les inscriptions.

Les ateliers bien-être commenceront fin septembre avec :

- ✓ Le Qi Gong : lundi soir (17h45-18h45) et mardi matin (9h30-10h30) ;
- ✓ Le Pilâtes : jeudi (9h30-10h30 / 13h00-14h00 / 14h00-15h00) ;
- ✓ Le Stretching : vendredi (14h15-15h15) ;
- ✓ La Sophrologie : lundi (9h30-10h30 / 10h45-11h45) et mercredi (19h00-20h00).

**Les Clubs sans animateur :** Broderie traditionnelle : jeudi (14h00-16h30) et Oshibana (végétaux pressés) : mercredi (14h00-17h00).

**Aux vacances scolaires,** il sera toujours proposé des stages de Tapisserie d'Ameublement (réfection de fauteuils, chaises, ...) et des ateliers Arts Plastiques pour les enfants et les adultes.

**Stage de Tapisserie d'Ameublement** organisé du 5 au 9 septembre.

**Avant Noël,** stage d'Art Floral le samedi après-midi.

Les inscriptions reprendront à partir du 1<sup>er</sup> septembre et les ateliers à partir du 12 septembre.

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat toute l'année pour les stages et pour les ateliers.

Il est ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, le mardi et le vendredi de 13h30 à 16h30, le mercredi de 13h30 à 17h15 et le jeudi de 15h30 à 17h15. Fermeture aux vacances scolaires.

☎ : 02 43 47 66 29 - ✉ : [amisdestchristophe@gmail.com](mailto:amisdestchristophe@gmail.com) - 🌐 : [www.amisdesaintchristophe72.fr](http://www.amisdesaintchristophe72.fr)

## ARC - Atelier de recherche en histoire locale

## Histoires de Mairies ! Du nomadisme... à la sédentarisation.

Si, on le sait, l'origine des communes remonte à 1789, bien souvent, on ignore tout de l'endroit où s'exerçait autrefois le pouvoir municipal.

"À la mairie, bien sûr !" serait-on tenté de dire.

La réalité n'est pas aussi simple car, longtemps, les villages ont été dépourvus de mairie. La Chapelle-Saint-Aubin n'échappe pas à ce constat.

### Délibérations chez un particulier

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les registres de délibérations des conseils municipaux successifs débutent, invariablement par "*L'an mille huit cent..., le conseil municipal de la commune de La Chapelle-Saint-Aubin, assemblé au lieu ordinaire de ses séances...*".

Quant à savoir où se trouvait ce "lieu ordinaire", le chercheur reste toujours sur sa faim.

La découverte d'un courrier adressé au préfet, le 10 avril 1851, par Auguste Malouin, conseiller municipal, apporte, sinon une réponse, au moins, une indication : "*La commune de La Chapelle-Saint-Aubin n'a ni maison d'école ni mairie. [...] En l'absence d'une mairie, le conseil municipal est forcé de se réunir dans le salon d'une maison de Saint-Aubin et de payer une location de 40 francs par an. Les archives de la mairie sont déposées, partie en la maison du maître d'école qui est en même temps secrétaire du conseil, partie dans la salle de réunion du conseil.*"

### Puis dans la nouvelle école

Une première amélioration se dessine lorsque, le 18 février 1853, la commune acquiert la belle maison de la Perrigne, dite aussi du Cadran, construite dans les années 1770-80.

Elle décide d'en faire sa nouvelle école, fonction qu'elle remplira durant plus d'un siècle. À gauche, c'est le logement pour l'instituteur et sa famille ; à droite, une salle de classe de 30 mètres carrés est aménagée pour accueillir la cinquantaine d'écoliers que compte la commune.

C'est dans cette pièce que, désormais, se tiendront les réunions du conseil municipal.

Quant aux archives, déplore le maire, en 1873, "*on est obligé de renfermer tout ce qui concerne une mairie dans deux grandes armoires très mauvaises, et situées dans l'école des garçons, ce qui est très gênant.*"

### Au dessus de l'école

C'est d'ailleurs en cette année 1873, qu'enfin, la municipalité clôt sa longue errance.

Le nouveau local retenu n'est pas bien loin : dans le même bâtiment, juste au dessus de la classe et du logement de l'instituteur... dans le grenier !

Là, sous les toits, les élus se trouvent désormais installés dans leur espace, qui leur apportera la tranquillité, à défaut du confort. Ils y siègeront et y marieront pendant plus de 80 ans.



La mairie des années 1950.

### À côté

En mars 1957, dans la foulée des travaux de construction d'une troisième classe dans l'école des garçons, le conseil municipal décide de faire édifier une nouvelle mairie sur un terrain voisin.

Le bâtiment n'est pas bien grand : au rez-de-chaussée, une salle de 35 mètres carrés et, à l'étage, un appartement de fonction pour l'institutrice. Mais enfin, le village peut se targuer de disposer d'une maison commune clairement identifiée. C'est chose faite le 15 mai 1958, avec l'achat d'une machine à écrire et du mobilier de bureau.

### À la place

Pourtant, au fil des ans, le local devient trop exigu en raison du dynamisme démographique de la population.

Portée par l'énergie de son maire, Pierre Coutelle, la commune vient déjà de se doter, en 1978, d'un groupe scolaire flambant neuf.

Elle s'engage aussitôt dans la réaffectation de la vénérable demeure de la Perrigne qui vient d'être libérée et, début 1983, se déroule l'inauguration d'une délicieuse mairie de caractère, emblématique de son village.

### En face

Mais, bien vite, les quelques 300 mètres carrés de l'édifice se révèlent à leur tour insuffisants en raison de l'accroissement du personnel administratif qui y travaille.

Une nouvelle mairie, un temps envisagée à l'extrémité de la rue de la République, est finalement construite, en 2021, juste en face de celle qu'elle a remplacée.

**Serge Bertin,**  
pour l'atelier de recherches en histoire locale de l'ARC.





En mai dernier, l'ASCA Omnisports s'est jointe à l'association *Vil'ni Humanitaire*, créée en mars 2022 au Mans, qui vient en aide à l'Ukraine en envoyant des dons.

Cette collaboration fait suite à une demande d'un papa d'une jeune volleyeuse du club. Nous avons été vite mis en contact avec Marina une bénévole de l'association *Vil'ni* afin d'organiser une collecte de dons.

Une logistique s'est mise en place aussi bien en France qu'en Ukraine, dans le but de faire un voyage toutes les semaines, mais cela peut varier en fonction de la situation dans les deux pays.

Les dons sont bien spécifiques selon les demandes des groupes et des bénévoles qui se trouvent sur place, notamment pour une aide directe aux soldats, aux maternités... Pour l'association, il est nécessaire d'envoyer les bonnes choses au bon moment.



Les membres de l'association Vil'Ni : Jean-Yves Uzu, Président, Anastasiia Kifa, Secrétaire, et Erika Brunekaite, Trésorière.

Afin d'être sûr que les dons arrivent bien à destination, les transporteurs sont connus de l'association et des bénévoles.

A leur arrivée en Ukraine, et essentiellement à Kiev, les colis sont adressés à des particuliers bénévoles qui redistribuent aux civils ou aux militaires, dans des lieux inaccessibles. L'accusé de réception est une photo de l'arrivée du colis en Ukraine.

Pour envoyer au bon moment les dons nécessaires et pour ne rien refuser lors des collectes, un travail de stockage et de tri est indispensable, mais pour cela l'association a besoin d'un nouveau local qui devrait, à l'idéal, faire entre 150 et 200 m<sup>2</sup>, être situé au nord ou nord-ouest du Mans et être accessible facilement en transport en commun.

Actuellement, l'association *Vil'ni* se trouve 2, rue Léo Delibes au Mans, la maison est prêtée gracieusement par le foyer Flore.

Nous profitons de cet article pour remercier, les adhérents, les habitants et commerçants de la commune pour les dons et pour continuer à suivre cette belle association dans ses actions.

Pour tout renseignement ou pour apporter votre aide, nous vous invitons à les rejoindre sur :

Facebook : **Nous sommes contre. Vil'ni** -

Site web : <http://www.vilni.fr/>



## ASCA section Tennis / Padel

Durant le championnat d'hiver 2021/2022 de Tennis qui vient de se terminer, les 11 équipes du club se sont mesurées à des équipes de niveau départemental ou régional tout au long de l'hiver. Les équipes sont déjà reparties pour disputer le championnat de Printemps.

Le vendredi 8 avril dernier, le club a organisé son traditionnel tournoi de la Vache où la convivialité était au rendez-vous. Il est ouvert à toutes et à tous et vous serez les bienvenus lors du prochain.

Depuis le début d'année, les pistes de Padel ont accueilli plusieurs tournois allant des P25 aux P500.

Le 25 janvier était organisé un tournoi P25 tandis que le 26 février le tournoi P100 a été remporté par Mouhoub et Bastien face à Lucas et David, la 3<sup>ème</sup> place est revenue à Romain et Anthony. D'autres tournois se sont disputés les 23 et 24 avril ainsi que le 14 mai en P250.

La section a organisé le 6 mars le Challenge Padel des équipes confirmées.

Il a vu la victoire d'Alex Imache et de Jérôme du Grand Placitre face à Anne Cantier et Stéphane Cyffka.

Les vainqueurs de ce challenge se sont qualifiés pour participer à la phase finale au Centre de la Ligue de Vertou qui se déroulait le 30 avril dernier.



Les participants au tournoi de la Vache.

Pour suivre les actualités de la section : sur Facebook : **@asca.tennis** et sur Instagram : **@asca\_tennis\_padel**

## ASCA - Lavardin Section Tennis de Table

Une prochaine saison pleine de promesses.

Cette saison sportive synonyme de retour à la normale s'accompagne de bons résultats sportifs à l'image de nos jeunes licenciés qui accumulent les victoires et finissent par faire parler d'eux !

Pour commencer, une dizaine de nos jeunes licenciés ont réussi un exploit notable. Celui de prendre une centaine de points cette année, fruit de leur entraînement assidu. Parmi eux, certains ont même dépassé la barre des deux cents points, démontrant encore une fois la réussite de cette saison sportive.

Le succès de nos pongistes ne s'observe pas qu'en termes de résultat. Pour preuve, le challenge des classements qui s'est tenu cette année a vu le talent de deux de nos jeunes à l'œuvre. Yonni Saivaus et Paul Talbot se sont qualifiés tout d'abord au niveau régional pour ensuite parvenir au niveau national en catégorie H12 (moins de 1299 points).

Cette compétition départage les joueurs selon différentes catégories de classement, les meilleurs joueurs évoluant alors sur plusieurs championnats : départemental puis régional et enfin national.

Pour finir sur une touche plus collective, trois de nos équipes engagées en championnat par équipes sont parvenues à se qualifier pour les titres de champion. Ici aussi il s'agit d'une compétition regroupant les équipes ayant fini première de leur championnat pour déterminer l'équipe championne de Sarthe dans différentes catégories.

Le bilan de cette saison est sans appel, la détermination et la passion de nos licenciés pour le tennis de table n'ont pas diminué.

Nous espérons toujours vous voir plus nombreux dans notre club pour vous faire découvrir ou redécouvrir ce sport. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes alors n'hésitez plus !



Paul Bourdonne se classe troisième aux Championnats de Sarthe.

Retrouvez les infos sur la section :

🌐 : [www.asca-lavardintt.com](http://www.asca-lavardintt.com) - ✉ : [educateur.ascalavardin@gmail.com](mailto:educateur.ascalavardin@gmail.com) - ☎ : 06 67 05 90 54



Caroline entourée des élèves lors du Gala 2019.

## ASCA Section Danse

La saison s'achève et nous sommes heureux d'avoir mené à bien nos projets.

Nous étions cette année 127 adhérents, pour 4 disciplines dispensées par Caroline Verrier.

Pour la danse de couple, 16 personnes ont suivi le cours le vendredi soir, toujours dans la bonne humeur.

Pour le Modern'jazz, 85 élèves étaient répartis dans les 8 cours proposés, du mercredi au vendredi.

A l'heure où la saison s'achève, nos danseuses et danseurs se sont préparés à la clôturer lors de notre grande fête annuelle. Les répétitions, guidées par Caroline, se sont enchaînées afin d'être prêt le dimanche 19 juin, au palais des congrès du Mans. Les danseuses ont de nouveau été rejointes par les danseurs de couple qui ont offert une démonstration de leurs talents.

Cette saison, 2 nouvelles activités ont vu le jour.

*Le Pi-yoba*, un dérivé d'exercices de danse, pilates et yoga pour étirer, assouplir, gagner, renforcer et tonifier son corps. Ces cours de renforcement musculaire furent proposés le mardi et le jeudi, et 27 adeptes nous ont suivis dans l'aventure.

*La Danse Tempo*, Caroline nous a proposé une nouvelle activité de danse, mais pas de technique, que de la chorégraphie avec chaque semaine l'apprentissage d'un nouveau style de danse. Que du fun !!!!

Les séances du jeudi soir ont été suivies par 14 adhérentes.

Si une de nos activités vous intéresse, lancez-vous !! Il est temps de nous rejoindre.



## ASCA section Gym

Le dimanche 5 juin aux Ponts-de-Cé (49), notre équipe a participé au championnat de France et nos gymnastes se sont vu décerner le titre de vice championne de France de TeamGym.

La TeamGym est une discipline où sont mêlés Chorégraphie d'une part et Accro (tumbling et mini trampoline) d'autre part.

L'équipe est composée de 11 gymnastes âgées de 13 à 28 ans (Lola, Nina, Lénais, Lisa, Emma, Alice, Maëline, Océane, Lise-Marie, Flore et Perrine) et encadrées par Sophie, leur chorégraphe, et par Franck, leur coach mental.



## ASCA section Volley

Fin de saison officielle pour l'ASCA Volley-Ball.

Nous avons été très heureux de retrouver "enfin" une saison complète de championnat ainsi que nos adhérents, les plus anciens comme les plus jeunes.

Une saison riche sportivement avec de beaux résultats dans les classements, et riche sur le plan associatif avec le succès des événements : les tournois, les stages de février et de mars, et les projets de développement.

Cette année, marquée par le recrutement de François, notre salarié, a permis d'assurer la structuration de notre club et de miser sur l'apprentissage, le développement, la cohésion tant sur le plan sportif que sur le plan de l'épanouissement de nos joueuses et joueurs.



Plateau M15 garçons.

### Côté championnat

- L'équipe de Région Masculine termine première du classement avec une saison incroyable et une seule défaite. L'équipe retrouvera enfin le championnat de pré-national la saison prochaine.
- Pour les deux équipes masculines évoluant au niveau départemental, l'ASCA 1 termine dernière du classement et l'ASCA 2 première, de l'espoir dans les deux cas pour une progression.
- Notre équipe féminine engagée en championnat départemental se place en 2<sup>nd</sup>e position, une belle saison et de nouveaux projets pour l'année prochaine avec une équipe en plein développement. Avis aux volontaires féminines qui peuvent nous rejoindre pour une belle saison 2023.
- Les plateaux jeunes ont été marqués par une présence sans faille de nos jeunes en M13 et M15 tant chez les filles que chez les garçons.
- Pour notre équipe inscrite en championnat Léo Lagrange, elle termine 4<sup>ème</sup> du championnat avec une belle saison qui s'achève.

### En fin de saison, le club a continué sur sa lancée

Pour la première édition le club a proposé un week-end de stage à Sablé-sur-Sarthe, au pôle de formation les 14 et 15 mai pour les jeunes licenciés. Au programme : Volley-Ball et cohésion d'équipe.

Ensuite, place à l'été, au soleil, aux tournois et à la pratique en extérieur ! Le club a organisé son tournoi annuel les 25 juin pour les jeunes et le 26 juin pour les seniors.

Venez nous rejoindre si vous voyez des ballons de volley qui volent sur les terrains en herbe du complexe Raoul Rousselière !

Pour tout renseignement sur la saison prochaine, de nos catégories baby jusqu'aux seniors, en compétition ou en loisir n'hésitez pas à nous contacter.

Benjamin Rigaud, Président : ☎ : 06 68 01 13 46 - ✉ : [ascavolley@gmail.com](mailto:ascavolley@gmail.com)  
Sur Facebook : [ascavolley](https://www.facebook.com/ascavolley) et sur Instagram : [ascavolley](https://www.instagram.com/ascavolley)

## Collecte des objets encombrants

Elle a lieu une fois par mois. Vous devez appeler 4 jours avant la collecte, afin de préciser votre nom, votre adresse et la nature des objets à enlever. La collecte est effectuée gratuitement pour les particuliers dans la limite de 1 m<sup>3</sup>.

Les objets doivent être présentés sur le trottoir face à votre domicile pour le matin 7h00.

Les gravats et tailles d'arbustes ne sont pas acceptés.

 **02 43 47 47 60**

pour laisser vos coordonnées et la nature des objets à enlever.

*mercredi 13 juillet - jeudi 11 août  
vendredi 16 septembre - mercredi 12 octobre  
mercredi 16 novembre - mardi 13 décembre*

## Collecte des ordures

### Tri sélectif - Bac roulant vert

Collecte le vendredi matin tous les 15 jours. Le bac doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Sont acceptés, tous les emballages en plastique (pots, flacons, barquettes, films, bouteilles, ...), tous les emballages en carton et en métal (conserves, canettes, aérosols, ...), bien vidés, sans les laver et tous les papiers (publicités, journaux, courriers, enveloppes, papiers cadeaux, ...).

*8 et 22 juillet - 5 et 19 août  
2, 16 et 30 septembre - 14 et 28 octobre  
12 et 25 novembre - 9 et 23 décembre*

### Ordures ménagères

Collecte tous les lundis matins, sauf jours fériés.

Le container doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

## Un problème sur la voirie ?

Trou dans la chaussée ?

Dépôt sauvage d'ordures ?

Égout bouché ?

Fuite d'eau sur le réseau public ?

Lampadaire en panne ?

Panneau de signalisation tombé ?

Appelez la cellule de proximité de Le Mans

Métropole :

 **02 43 47 45 45 (choix 1)**

## Conciliatrice de Justice

Pour un règlement amiable des litiges concernant les dégradations, les conflits de voisinage, de la consommation, ainsi que les différends propriétaires-locataires, la Conciliatrice de Justice, intervient bénévolement à La Chapelle-Saint-Aubin.

Madame Marie-Christine Richard tient une permanence le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30, sur rendez-vous, à la Maison Pour Tous.

Pour prendre rendez-vous contactez :

[marie-christine.richard@conciliateurdejustice.fr](mailto:marie-christine.richard@conciliateurdejustice.fr)

## État Civil

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai 2022, nous recensons sur la commune :



### Naissances

11 naissances hors commune



### Mariages

3 mariages

### Pacs (pacte civil de solidarité)

2 Pacs

### Décès

5 décès sur la commune  
8 transcriptions de décès  
[capellaubinois(es) décédé(e)s  
hors commune]





## Services à la santé

### ✓ Médecins Généralistes

- Docteurs Isabelle Aubry-Olivier et Benjamin Mazy  
56, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 66 50

- Docteurs Corinne Adet-Jubault, Pascal Bellion,  
Gwendoline Ménager, Nathalie Morinais et Magali Poulin  
Cabinet médical - 41, rue de la République  
☎ : 02 43 47 62 16

### ✓ Soins Infirmiers au cabinet ou à domicile

Mesdames Bernadette Percher, Magali Poirier  
et Marie-Hélène Maignan  
Cabinet médical - 41, rue de la République  
☎ : 07 86 98 26 53

Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de  
7h30 à 8h30. Pas de permanence les mardis et jeudis  
pendant les vacances scolaires.

### ✓ Kinésithérapeutes

Mesdames Alexandra Taveau, Sophie Borgne-Maillard  
et Anne-Charline Ribot-Le Peltier  
Cabinet médical - 41, rue de la République  
☎ : 02 43 47 60 46

### ✓ Psychologue-Psychothérapeute

Mesdames Edith Genaux et Aude Lugé  
Cabinet médical - 41, rue de la République  
☎ : 06 12 13 94 05 - Site : www.psylachapelle.fr

### ✓ Pédicure - Podologue

Madame Manuela Tortevois  
Cabinet médical - 41, rue de la République  
☎ : 06 64 03 38 94

### ✓ Chirurgien - Dentiste

Madame Oana Charmetant  
79, rue de l'Europe - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin  
☎ : 09 86 63 56 19  
La prise de rendez-vous se fait par téléphone les lundi-  
mardi-jeudi-vendredi entre 9h00 et 11h00 et entre 14h00  
et 16h00.  
Les horaires de consultations sont évidemment plus étendus.

### ✓ Pharmacies

- Pharmacie Denet  
35, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 59  
☎ garde : 02 43 28 32 21  
Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h30 - 20h00  
Samedi : 9h00 - 13h00 / 14h00 - 18h45

### - Pharmacies de garde

Nuits, dimanches et jours fériés - ☎ : 08 25 12 03 04

## Déchetteries (les plus proches)

### ✓ Le Mans - Centre de tri de la Chauvinière

Rue des Grandes Courbes  
Lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

### ✓ Le Mans - Centre de tri du Ribay

Route de Beaugé  
Lundi, mardi et mercredi : de 9h00 à 12h00  
Jeudi et vendredi : de 14h00 à 18h00  
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

### ✓ Centre de tri de Saint Saturnin

Les Morinières  
Lundi, mardi et mercredi : de 14h00 à 18h00  
Jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00  
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

## Permanences sociales

### ✓ Assistante sociale

Madame Berron n'assure plus de permanence et  
reçoit uniquement sur rendez-vous.  
Contactez son secrétariat - ☎ : 02 43 14 33 60

### ✓ Centre Communal d'Action Sociale

Madame Janvier vous reçoit en mairie le mardi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le jeudi de  
13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 11h00.  
☎ : 02 43 4769 57  
✉ : ccas@lachapellesaintaubin.fr

## Numéros d'urgence

Médecins d'urgence 72 - ☎ : 15

SAMU - ☎ : 15

POMPIERS - ☎ : 18

GENDARMERIE - ☎ : 17

### SOS MAINS

Clinique du Pré - 13, avenue René Laennec - Le Mans  
☎ : 02 43 775 775

### Centre Anti-Poisons Interrégional

CHU 4 - rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9  
☎ : 02 41 48 21 21

## Renseignements utiles

### ✓ Marché

Tous les samedis de 8h00 à 12h30 sur le parking du groupe  
scolaire Pierre Coutelle, rue de la République.

### ✓ Point Poste

Bar Tabac Le Capella - 35, rue de l'Europe  
☎ : 02 43 47 62 29

### ✓ Gendarmerie

48, rue de la Paille - ☎ : 02 43 39 08 38

### ✓ Culte

Abbé Vincent Rabergeau  
Presbytère - 4, rue Ducrey - 72 000 Le Mans  
☎ : 02 43 28 52 69 -  
✉ : paroisse.saintaubin@sarthe-catholique.com  
Site : www.sarthe-catholique.fr/ens\_la-chapelle-saint-aubin/  
Les offices religieux ont lieu successivement dans les  
paroisses d'Aigné, de La Chapelle-Saint-Aubin, de La Milesse  
et de Saint-Saturnin.  
Pour connaître les lieux et heures des offices religieux, vous  
pouvez consulter le panneau d'affichage à l'église.

### ✓ Service de taxi (jour et nuit)

Madame Céline Parage - ☎ : 06 82 58 78 96

### ✓ Contacts presse locale

- LE MAINE LIBRE  
Madame Catherine Chaillou  
38, rue de l'Europe - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin  
☎ : 06 83 38 48 98 - ✉ : catherinechaillou@orange.fr

### - OUEST FRANCE

Monsieur Michel Meyer  
Les Etrichets - 72 650 Saint-Saturnin  
☎ : 06 95 22 95 49



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Pendant les fortes chaleurs

## Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez  
l'alcool



Mangez en  
quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres  
le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous  
le corps



Donnez et prenez des  
nouvelles de vos proches



Préférez des activités  
sans efforts

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule